

Projet de

Contournement nord-ouest

de **Vichy**



ANNEXES

**du bilan
de la concertation**

- Registres de concertation -



Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement Auvergne

www.auvergne.developpement-durable.gouv.fr

REGISTRE DE BELLERIVE-SUR-ALLIER

1 contribution

identique à celle déposée dans le registre de Vichy Val d'Allier

ASSOCIATION BELLERIVE ROUTE NATIONALE 209

(Route départementale 2209 depuis le 1/1/2008)

Siège Social 21 route de Gannat 03700 : Tel : 04 70 32 23 46

Mail : abrn209@wanadoo.fr Blog : abrn209.over-blog.com

OBSERVATIONS DE L'ASSOCIATION A INCLURE DANS LE REGISTRE DE CONCERTATION PUBLIQUE RELATIVE AU PROJET DE CONTOURNEMENT NORD OUEST DE L'AGGLOMERATION DE VICHY, et PRESENTE DU 13 AU 29 /11/2013

Observations communiquées au commissaire enquêteur.

Notre association regroupe des riverains des quartiers disposés autour de la route dite de Gannat (RD 2209) entre le point de jonction projeté de la prolongation de l'A719, les contournements Sud Ouest et Nord Ouest de Vichy et le rond point de Boussange.

Autrement dit l'axe actuel d'entrée et de sortie de vichy, vers l'autoroute.

Cette situation confronte quotidiennement les riverains à des flux de circulation routière IMPORTANT, mêlant véhicules légers (fortement augmentés lors des périodes de vacances) et camions dont 80% de ceux-ci ne font que transiter par vichy sans s'arrêter. Quotidiennement nous sommes confrontés aux pollutions qui en découlent.

Aussi nous considérons que:

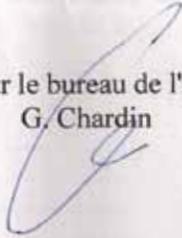
- **La réalisation du projet de contournement Nord Ouest** qui fait partie du projet de désenclavement routier du bassin de Vichy (Prolongation de l'A719, contournements SO et NO et raccordements à la N7) **n'a que trop tardée!**
- **Qu'on aurait dû commencer le désenclavement par le CNO, axe le plus concerné par le développement économique de l'agglomération**, les accès à la zone commerciale de Charmeil, la friche industrielle de Maupertuis à réaménager, ainsi que par les flux de transit et internationaux en direction de la RN7 ou de Roanne (Les syndicats de routiers en sont d'accord, ils ne sont pas friands des traversées de la ville).
- **Cette réalisation est de plus urgente car l'arrivée de l'A719 sans ce contournement au bout, en prolongement du contournement Sud Ouest sera l'ENFER pour les populations riveraines de la RD 2209, descendant sur Vichy, et ceux de la RD6 déjà au point de rupture. Tous les flux provenant de l'autoroute et du CSO pénétreront ou sortiront de l'Agglomération par ces deux voies. Et ce n'est plus supportable: nuisances, bouchons, intensité des trafics, qualité de vie.**
- **Nous attendons donc du CNO un allègement et un détournement significatif des trafics:**
De poids lourds non concernés par le bassin de Vichy et de transhumance, lors des périodes de vacances.
- **Un allègement de la circulation interne dans l'agglomération** provenant de ces détournements et d'accès mieux ciblés sur les zones d'activités du bassin par des dessertes reliant à terme aux contournements.
- **La suppression des bouchons permanents et quotidiens**, la diminution des pollutions de toutes sortes, et des dégradations dans les cadres bâtis.
- **L'amélioration de la sécurité routière et urbaine.** Plus de fluidité, détournement des trajets à proximité des sites urbains, pour les transports dangereux et exceptionnels.
- **L'établissement d'un réseau routier adapté d'accès et de raccordements aux grands axes, plus propice à l'installation d'entreprises et à leurs besoins, et donc au développement économique du bassin**, en l'ouvrant sur l'extérieur: **Approches plus faciles et plus rapide d'autres moyens de transports (ferroviaires, aériens), accès sur le Grand Clermont.**

Puisqu'il est dans l'intention du gouvernement d'impulser une relance de l'activité économique pour retrouver une croissance, et dans ce cadre, de prévoir un plan national de réalisation d'infrastructures routières utiles à réaliser dans la mandature présidentielle, nous ne comprendrions pas que le financement des parties Nord Ouest et Nord du projet de désenclavement ne relèvent pas de cette priorité

-L'amélioration des conditions actuelles de vie des riverains des grands axes existants, qui subissent les nuisances depuis des décennies et de leurs conséquences sur leur vie et leur santé. A-t-on envisagé des études d'impact sur l'espèce humaine, comme sur la faune à protéger dans le projet, pour évaluer ce que ces populations des voies existantes vont avoir à supporter en plus, du fait des retards de réalisation? Y aura-t-il des aménagements durant l'attente des travaux et les travaux eux-mêmes (révision du plan de circulation sur les grands axes, itinéraires de délestages? AUTRES?).

Tous ces points devraient faire consensus, puisque étant d'intérêt général. Or le retard de l'Etat sur la partie dont il est maître d'œuvre, malgré des engagements antérieurs non tenus, nous place désormais devant le fait accompli d'une réalisation du désenclavement sans concomitance des parties. De plus les interventions "écologiques" sur le CSO ont participées de cette situation. Il convient donc maintenant de prendre les décisions positives pour sortir au plus vite des difficultés engendrées par ces aléas décisionnels et ces dysfonctionnements en réalisant très vite les contournements. Nous ne sommes pas compétents pour décider du tracé à retenir parmi les variantes proposées dans le projet et les demandes d'aménagements de celui qui sera choisi, provenant des populations de riverains qu'il concernera, mais il nous apparaît urgent de dénouer rapidement les incertitudes qui demeurent pour que le dossier puisse être inclus au PLAN ETAT REGION 2014.

Pour le bureau de l'ABRN 209
G. Chardin



REGISTRE DE CHARMEIL

65 contributions dont 44 courriers-type

M. PENONNET cynille

19 Impasse du BOIS RONET

03 110 CHANNAI Tél: 04 90 32 15 94

Je ne souhaite ABSOLUMENT pas que
la Variante Voie Fermée soit retenue
car la raison se situe au Bond de la
Voie Fermée cela est inadmissible
pour le Bruit constant et aussi pour
le prix de vente de la maison

c'est la raison pour laquelle je demande
que la Variante Nord Bois Penet
soit retenue M. PENONNET

le 20/11/2013



Mr LIONET Laurent
3 Impasse du Bois Monet
03110 CHARMEIL
TEL : 06 63 39 30 51

Mr LIONET
le 20/11/13
Lionet

Je souhaitais pas les variantes voie FERRE sont
retenues car ma famille et moi venant de faire
construire notre maison cherchant le calme c'est
pour cela qu'on a choisi le quartier "Bois Monet"
donc avec cette route cela remettre toute en question
c'est pour cette raison que je souhaite ~~entièrement~~
la variante NORD BOIS PERRET soit retenue.

²
M^{me} Hélène COLLOMBAT
7 bis rue du Bois du Défend
03110 charmeil

le 20/11/2013

Provenant d'un bois sur vendut en limite de charmeil
est impacté par les ~~voies~~ deux variantes Sud
je souhaiterais que la voie "écrou" le moins possible le bois
qui contient des espèces faune et flore intéressantes.

M^r PIERRE Jean
conseiller municipal - Vice - Président VV#
31 rte de St Poursain

1) Je souhaite que le tracé voie ferrée ne
soit pas retenue. impacte trop l'habitat et
trop ancienne - le Prolongement de L.A 719
coute 100 millions, c'est deux fois deux voies avec
tous les aménagements afférents à ~~est~~ cet équipement.
- le C.N.O couterait entre 60 à 65 millions (2 voies)
Comment expliquer les différences de Prix ?

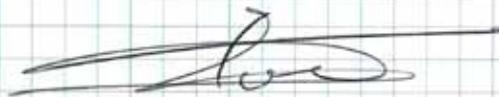
Mme BURKART Stéphanie
1 Impasse du Bois Monet
03110 CHARMEIL

Installés dans ce quartier depuis 3 ans, mon mari
et moi-même avons choisi ce quartier pour son calme,
sa proximité à la nature.

Je ne souhaite pas que la variante voie ferrée soit
retenue car il n'y aurait plus ni le calme ni la
nature ; nous ne pourrions plus laisser nos 3 enfants
jouer en toute quiétude ! De plus nous serions
continuellement dérangé par le bruit et visuellement
cette route gâcherait le paysage. Les même arguments
sont valable pour la variante Sud Bois Perret.
Selon moi, le meilleur choix serait la variante Nord
Bois-Perret.

Monsieur ICHBERT 3
Impasse du Bois Monet.
03110 CHARMEIL

Je souhaite que le choix du tracé de la
route sur la voie Ferre ne soit pas retenue.
c'est tout un village qui disparaît en plus
la voie ferre serait déplacée sur un marecage
Si pour une fois on pourrait avoir un peu
de logique



Monsieur LOUAT Malthieu

26, rue de la vignouse
03110 CHARMEIL

Propriétaire d'une maison depuis 3 ans, je souhaite que la variante "voie ferrée" ne soit pas retenue. L'impact écologique serait important (cassure du bois et de l'écosystème), l'impact financier également et l'impact pour les riverains désastreux (bruit, pollution, revente impossible...).

L'option Nord Bois Perret me paraît la plus pertinente et judicieuse compte tenu des arguments développés ci-dessus.

~~LOUAT~~

M^{me} Annie MOURIN -

1 Rue Bourgot de l'Veisou 03110 CHARMEIL

Je suis solidaire avec les amis enis. Ami

A DURAND Thierry 18 B Impasse du Bois Monnet
03110 CHARMEIL

Il est déplorable que pour ce projet les habitants concernés ne soient pas concertés ni même informés, par contre pour la recherche de voies électorales nos élus savent communiquer !!

Concernant le tracé nord ouest le plan est peu précis et bizarrement les étiquette des légendes masques les habitations

Pour les 3 variantes du bois perret: que devient la pépinière Bignon ? il n'a plus d'accès? que devient l'accès pour se rendre sur Saint Rémy en Rollat ?

L'impacte humain est complètement ignoré :
la pollution sonore et aérienne est extrêmement forte la route passe à environ 10-20 mètre des maisons

tout un quartier de plus de 42 maisons est touché
Des jeunes couples ont investi leur avenir pour eux et leurs enfants, ils se sont endettés pour de nombreuses années afin d'avoir un patrimoine, quel cadeau pour leurs enfants !

Ces habitants de charmeil ont choisi les emplacements vers la forêt pour l'air le bonheur de se promener dans une petite forêt, en toute quiétude car il n'y avait pas de route.

Certains vivent au bord d'une route sachant qu'il y a des véhicules avec les nuisances que cela engendre mais nous, nous sommes pris en otage pour un désenclavement qui ne fait pas l'unanimité au sein de Vichy Val d'allier

Pourquoi sur environ 7 km créer 3 giratoires qui ne sont que des ralentisseurs à la circulation et augmenter le risque d'accident,

Pouvez vous certifier qu'aucun poids lourd ne transportera de produits dangereux, non explosif et non polluant pour les maisons environnantes

Que se passera t il si l'un d'entre eux se renverse vers les habitations ?

Qui sera responsable ? La vitesse, le conducteur bien sûr mais surtout pas les responsables du projet
Comment l'accès au secours est il assuré vers la voie ferrée ?

De plus où vont les résidus pollués qui s'écouleront de cette route, où sera le bassin de décantation,

« Les études montrent » voilà la réponse que les concepteur du projet répondent, il en était de même pour la RCEA, il est vrai que tout était prévu !

C'est pour cela que je m'oppose à ce tracer et demande qu'une étude concertée soit faite le long de l'aérodrome (cela coûtera sûrement moins cher que tous ces giratoires et dérangera sûrement un peu les poissons de l'allier, il vaut mieux détruire des quartiers d'habitations) pour rejoindre la A719 en passant par Montpertuis.

De plus l'axe est rectiligne avec la possibilité d'élargir cette route, l'impacte humain est bien moindre et la sécurité plus importante

De plus ce tracé que je propose est approuvé par tous les habitants des 3 communes concernées (Charmeil, Vendat, Saint Rémy en Rollat)

Je propose que Messieurs les élus viennent habiter impasse du bois monnet aucun soucis il va y avoir de la place, mais il est vrai que les décideurs sont toujours ceux qui ne sont pas concernés

Complément

→ lors de la réunion du comité de pilotage du 15/3/2012 en de N° le Préfet :

M^e Petitflet Maire de charmeil souligne que l'aspect humain et les impacts sur l'environnement et la santé semblent avoir été oubliés

|| N° le Préfet répond que l'impact sur le milieu humain ne sera pas oublié ni sous évalué

De plus le DREAL a effectué des plans datant de 2001

17/10/16 - M. Etienne Jean. Viret
17 Impasse du Bois Honet - Charmolue.

Je vous confirme par écrit, conformément à la loi, ma déclaration d'opposition concernant le contournement Nord-Ouest de Vichy variante voie ferrée pour les raisons suivantes :

_ L'ensemble des informations concernant les conditions et les modalités d'une telle opération notamment son coût dans ce tracé me parait surprenant en effet en optant pour le tracé voie ferrée (quelque soit la variante sud) vous choisissez le projet le plus onéreux.

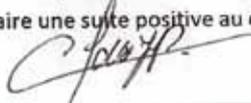
_ Cet ouvrage va occasionner une nuisance sonore certaine et sera bien loin du charme paisible jusqu'ici apprécié dans notre commune.

_ Par ailleurs, après renseignements, votre projet autoroutier près des habitations entraîne pour moi un important préjudice financier pour mes biens immobiliers. En cas de vente, avec la proximité d'un tel ouvrage, je suis presque assuré de n'avoir aucun acheteur potentiel.

_ Avec le vent les pièces de notre maison seront ainsi envahies par les fumées et les odeurs nauséabondes provenant du trafic routier, par conséquent l'air ambiant va devenir irrespirable.

_ Avant d'envisager des solutions techniques, pose et implantation d'un mur qui du point de vue esthétique est loin d'être compatible avec notre environnement, ne serait-il pas plus judicieux de choisir un autre tracé protégeant ainsi cet environnement et conformément à votre étude privilégié le tracé Thévenins-Nord bois Perret qui est le plus écologique et le plus rentable.

_ En conséquence j'espère que le compromis humain, écologique et économique sera retenu et que votre décision d'envisager dans cette affaire une suite positive au choix d'un autre tracé sera retenu.



6

La consultation en mairie de Charmeil faisant suite à de vives réactions sur les projets de variantes proposées pour le contournement nord ouest de Vichy, et la participation à la réunion de concertation houleuse à VENDAT, le 25.11.2013, confirment la désagréable sensation éprouvée lors de découverte du projet global et justifient les différentes prises de position.

La première analyse de la part d'un habitant proche de la zone des variantes nord, met en exergue le fait qu'il est dans un pays géré par les interdits, plus simple d'élaborer des projets incohérents qui s'apparentent plus à un domaine skiable qu'à la réalité de la situation géographique.

Dans la présentation du dossier par la D.R.E.A.L. Auvergne, il apparaît synthétiquement que les tracés proposés respectent avant toutes autres considérations la loi environnementale, dans une zone non extensible imposée par les autorités administratives. Donc peu importe les riverains dont les préoccupations se trouvent reléguées aux calendes grecques. Ce qui frappe le plus, réside dans l'acharnement à vouloir justifier l'injustifiable pour une population convaincue d'être confrontée à l'irréversible.

En ce qui concerne plus précisément les variantes nord, il semblerait dans cet indescriptible « mélémélo » que pour obtenir un semblant d'adhésion, deux superbes inepties sont présentées pour forcément orienter vers la troisième qui elle ressemble à un circuit touristique dans une zone ultra protégée par une présence écologique démesurée.

Il ne faut pas ignorer les nuisances de tous ordres. Une des plus belles aberrations consiste à déplacer les voies ferrées pour faire place nette à la voie routière au plus près des habitations du « Bois Monnet ». Dans ce cas, les considérations environnementales, nuisances sonores et la pollution atmosphériques, sont-elles prises en compte. Il est permis d'en douter, en sachant que les nuisances se limitent actuellement à quelques cinq ou six trains journalier, contre plus de 11000 véhicules jours annoncés. En fin les inquiétudes des riverains émanent d'esprits dérangés, car des mesures seront prises pour réduire les impacts néfastes (Construction de murs des lamentations dans les secteurs sensibles). Pourquoi se poser autant de questions?

Il convient d'admettre dans un contexte particulier, que l'élaboration de ces projets, tient avant tout de l'exploit tant administratif que technique. Reconnaissons qu'il n'était pas aisé de « slalomer » entre les maisons individuelles, les hameaux, les bois ou bosquets à contourner, les étangs à éviter ou tout autre obstacle.

Considérant qu'il est toujours plus facile de contester que de proposer, une proposition a été formulée. Elle suggère évidemment un tracé totalement différent, qui au cours de la réunion a entraîné des applaudissements. Ce projet qui fera l'objet d'un compte rendu demande à être développé et aurait du attirer l'attention des éminents penseurs des bureaux d'études dont l'instruction est certainement supérieure aux riverains contestataires, mais qui en matière d'intelligence doivent accepter la concurrence.

En conclusion, le survole de la région aurait du attirer l'attention et provoquer une réflexion élargie au départ de l'échangeur de l'A719, et orienter l'étude sur le secteur de Montpertuis et la zone de l'aérodrome de CHARMEIL..

Mr BOUDIER, Robert, 4 impasse du Bois Monnet - 03110 CHARMEIL

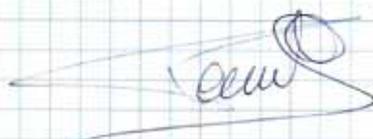
Mme Péronnet Nadine
19 Impasse du Bois Jonet
03 110 48 56 1

le 27/11/13

Je trouve inadmissible qu'une telle
route vienne assombrir la vie paisible
que nous avons, sans parler du bruit et
de la pollution.

Par ailleurs nos biens immobiliers
seront invendables et surtout perdrons
de leur valeur.

Sans compter le danger pour nos
enfants.



Je ne suis pas du tout d'accord pour le tracé
Vercor-Evree qui ne prend pas en compte
l'impact humain par contre la Elare et la Traine
pose en priorité ce qui n'est pas acceptable de
mon point de vue.
Je pense qu'il y a d'autres tracés qui sont mieux
appropriés et qui prennent plus en compte l'impact
sur le problème humain !!!

Coxe Jacques
13 Rue de la Vignasse
03 110 48 56 1



Contournement nord-ouest de Vichy

FICHE D'EXPRESSION

Votre avis nous intéresse :

Nadame Anjuvère

Habitants de Charmeil au n° 47 rue de la Vignouse nous venons à vous afin de vous demander de nous

Notre habitation est la dernière de la rue, juste avant le passage à niveau et situe au début du chemin conduisant au Bar Rennet.

Il ya 5 ans, âgés de 24 ans nous avons le coup de cœur pour cette maison que nous avons acheté.

Situe à 10 m de nos lieux de travail respectifs et surtout pour la beauté du lieu : nature, forêt, ciel bleu et silence... et bien sûr le silence le plus important LE SILENCE.

La voie ferrée n'étant pas un obstacle compte tenu de la faible quantité de passage de train journalier.

30 ANS

Où 30 ans d'emprunt envers la banque, le peu d'économie est partie dans

T.S.V.P.

A déposer dans les registres de concertation du projet à votre disposition en mairies ou via le formulaire



notre projet. Nous avons eu des enfants, des chiens, bref, pour nous le lieu correspond complètement à notre mode de vie.

Puisque nous avons la possibilité de donner notre avis, merci de bien vouloir prendre en compte ce qui suit :

Nous sommes conscient que vous ne pouvez pas contenter tout le monde, mais comment pouvez vous imaginer que l'on puisse réagir lorsque l'on constate que sur 3 traces 2 passent à 30 mètres de notre porte ?

C'est juste un CAUCHEMAR.

Alors évidemment, notre souhait est de voir passer cette route sur le trace Nord Bois PERRET... loin, loin, loin de notre foyer.

Êtes vous venu jusqu'à chez nous ?

Je vous invite à y passer.

Êtes vous conscient de la dévalorisation du site, de la forêt et de la pollution sonore ??... et bien sûr visuelle.

L'impact sur la bio diversité est d'autant plus importante.

Alors oui, cette route doit passer loin de nous dans les champs et pas aux portes de nos maisons : je parle pour tous les riverains de notre rue ; qui aurait pu nous dire qu'un jour, un maître d'œuvre remplacerait une voie ferrée par une route où passeraient 8000 véhicules par jour...

Vous nous imposez des choses que nous ne voulons pas.

Vous travaillons tous très dur pour payer nos emprunts et nos impôts.

Laissez nous au moins le plaisir de rentrer chez nous et d'apprécier le...

T.S.V.P. ⑤

cadre de vie que nous avons choisi, et pas de vivre au bord d'un bloc de bitume qui sent le CO2.

Nous voulons être entendus et surtout garder intact l'environnement silencieux autour de notre habitation.

Vous remerciant de nous avoir lu et espérant une complète considération de votre part.

Cordialement,

M. et Mme Beauclot
47 rue de la Vignouse
03 110 Charmeil

M. et Me DUPONT Patrick

45 rue de la Vignouse

03110 CHARMEIL

A Charmeil, le 26 novembre 2013

Objet : contournement nord-ouest de Vichy

Madame, Monsieur,

Tout d'abord, nous voudrions dans un premier temps vous expliquer les raisons de ce courrier. Merci de prendre quelques minutes afin de nous lire.

Nous sommes restés locataires quelques années au bâtiment H3 dans la cité des Ailes à Vichy. Tous les jours (et les nuits), c'était un balai incessant de voitures, de camions et de motos. Le bruit était devenu un véritable problème sur notre vie de tous les jours, surtout qu'à ce moment-là, nous avions deux jeunes enfants (aujourd'hui nous avons un troisième enfant.) Notre plus grand rêve était d'échapper à cet "enfer". Notre rêve a pu se concrétiser lorsque j'ai trouvé un emploi en CDI et que nous enfin pu faire un véritable projet : construire notre maison. Et nous avons trouvé assez rapidement notre petit coin de paradis, à quelques minutes de l'entreprise où travaille mon mari et également à quelques minutes d'où moi-même je travaille.

Ce petit coin de paradis se trouve au 45 rue de la Vignouse à Charmeil. Nous avons travaillé dur pour rendre le terrain prêt à la construction disposant d'aucun autre moyen que celui de nos mains. Puis notre maison a vu le jour voilà maintenant dix ans. Nous vivons dans un cadre magnifique, écrin de verdure, de calme où la faune est relativement présente (chevreuils, sangliers...)

Et vous voulez nous enlever ça ?

Quel fut notre dépitement d'apprendre qu'une route avait pour projet de passer sous nos fenêtres ! Vous vous rendez compte de l'impact que cela va causer sur notre vie ? le bruit, le stress (nous ne voulons pas revivre ce que nous avons déjà vécu), la pollution... sans parler de l'impact visuel bref une dévalorisation très importante de notre environnement.

NOUS NE VOULONS PAS DE CETTE ROUTE juste à côté de notre porte, est-ce que vous, personnellement, vous accepteriez cela ? C'est juste IMPOSSIBLE. Détruire toute une vie de labeur pour payer nos prêts de maison, nos impôts... avec pour seule récompense un amas de bitume dévalorisant.

Nous voulons que vous preniez en compte tous ces paramètres avant de mettre en place un projet qui pourrait le vie de tous les habitants de notre quartier.

Nous voulons juste que vous nous écoutiez et que vous compreniez notre détresse.

Nous voulons que cette route passe le plus loin possible de chez nous afin de préserver notre tranquillité.

Vous nous imposez un projet dont nous ne voulons pas. Sachez que nous nous battons afin que cette route ne

passer pas à côté de chez nous et ne détruise pas tout ce que nous avons mis des années à construire.

Nous souhaitons préserver notre environnement, c'est aussi simple que cela et je pense que n'importe qui à notre place ferait de même.

Merci d'avoir pris ces quelques minutes pour lire cette lettre et nous suivrons avec beaucoup d'intérêt la suite de ce qui est pour nous une véritable catastrophe.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

M. et Me DUPONT



Contournement nord-ouest de Vichy

FICHE D'EXPRESSION

Votre avis nous intéresse :

Malgré le désagréments occasionnés par ces variantes et serait juridiquement, au vu de différents critères (les impacts sur l'environnement), de choisir = pour la variante Nord = Nord Bois Perret

Pour la variante Sud = Thévenin
Les deux projets impactent le milieu l'habitat, les espèces et les ressources locales aussi que l'écologie. De plus ces 2 variantes font parties des modes existants

A déposer dans les registres de concertation du projet à votre disposition en mairies ou via le formulaire disponible sur le site internet de la DREAL : www.auvergne.developpement-durable.gouv.fr



P. Ramirez 32, Impasse du Bois-Monet
03 110 CHARMEIL

Contournement Nord-Ouest de Vichy

Après avoir pris connaissance du document de l'ANE, (notamment de ses diagrammes), et m'être rendu sur les sites concernés par le projet NORD je constate que la Variante Voie Ferree présente au moins les inconvénients suivants :

- destruction d'une vaste bande boisée.
- dérangement de la faune qui s'y abrite.
- forte diminution de la valeur marchande des propriétés affectées.
- Impact très négatif sur la qualité de vie d'une quarantaine de foyers :

- * bruit des véhicules

- * pollution par les gaz d'échappement

- * perte de l'accès à l'espace naturel.

Un mur donnerait une impression d'enfermement sans parler des nuisances pendant la durée des travaux.

Pour ces raisons il faut donc retenir la variante N. Bois Perret, (voir brochure.)

Contournement nord-ouest de Vichy

FICHE D'EXPRESSION

Votre avis nous intéresse :

Nous soussignés M. P. et M^{me} DUBOIS domiciliés
36 rue de la Vierge à Chamusca, "Maison
ditée au nord de la voie ferrée" étant
complètement concernés par ce projet de
contournement nord-ouest de Vichy, je me
permets de vous dire que nous soussignés une
feuille et moi-même totalement contrariés et
fermement opposés aux variantes "Bois petit Sud
ou voie Ferrée". Nous avons fait connaître
notre maison et un usage en avril 2004 "doux
birotok 10 ans" et jamais le sujet de ce contournement
n'a été évoqué, nous nous sommes
cédés pendant 25 ans et surtout par nous
avons notre vie chargée par le projet de cette
route. Nous avons choisi d'habiter dans cette
partie de CHAMUSCA pour la tranquillité, le
plaisir de voir grandir nos enfants dans
un quartier de maisons palladiennes et dans tout
le plaisir aussi de pouvoir de promener dans la
nature dans circulation. Si vous n'avez pas
voulu ce genre de vie nous devrions rester
dans le centre de Vichy dans les HLM ou nous
avons vécu pendant plus que 10 ans. Cette
situation nous dépasse totalement, de quel droit
vous décidez pour nous de vivre dans un
environnement autre que celui que nous avons
choisi et surtout nous imposer ce contournement
que nous ne voulons pas. Tout ceci est
inadmissible c'est un honte !!!

A déposer dans les registres de concertation du projet
à votre disposition en mairies ou via le formulaire
disponible sur le site internet de la DREAL :
www.auvergne.developpement-durable.gouv.fr



Contournement nord-ouest de Vichy

FICHE D'EXPRESSION

Votre avis nous intéresse :

Tracé voie ferrée, Sud.
Boulevard



Plantez avec vous planter

SARL Vignobles de Bois-Mont

Chemin de la Vignobles

03110 CHARMEIL

70 59 10 83

Philippe

Bligny

RCS CUSSET N 380 657 581

PASSEPORT PHYTO : A00028

Coord. 04 97 13 11 00001 237 027 585 0014

Détourner la première
ou générer des nuisances
= un coût

La configuration de la voie ferrée et de la
route va nécessiter un point de passage
aux 500 camions qui fréquentent la
première.
cette solution isole l'entreprise.

Ce tracé a obtenu un avis défavorable
de l'Union G. Charade, et de l'enquête
hydraulique de la préfecture

Économiquement créer un point d'accès
pour camions aura un coût non négligeable.
compte tenu de la proximité de la voie ferrée

A déposer dans les registres de concertation du projet
à votre disposition en mairies ou via le formulaire
disponible sur le site internet de la DREAL :
www.auvergne.developpement-durable.gouv.fr



Contournement nord-ouest de Vichy

FICHE D'EXPRESSION

Votre avis nous intéresse :

Monsieur et Madame PERRIER 26 Rue des Martoulets à CHARNÉIL

Nous avons acquis un terrain et fait construire une maison en 2011, nous sommes directement concernés par la variante que vous allez faire passer la circulation à quelques mètres de notre habitation.

Non seulement nous subissons les nuisances dues au trafic (bruit, pollution, risques d'accidents...) mais ce projet fera également perdre de la valeur à notre propriété pour laquelle nous avons emprunté pour une durée de 25 ans.

De plus d'après les études effectuées ce projet tel qu'il est présenté aurait un très fort impact dans toutes les communes (habitats, Espaces, bruits, paysages, orientations) et fait partie des projets les plus coûteux.

Nous ne comprenons pas les propositions retenues car d'une manière globale l'ensemble des variantes se situent toutes dans la zone et unique zone de développement urbain de la ville de CHARNÉIL puisque la zone naturelle doit pour la protection de l'Allier se situer jusqu'au niveau de la D6 la seule zone au point de développer CHARNÉIL est la zone où passera le contournement entraînant de nombreuses nuisances pour un grand nombre d'habitants de la commune.

A déposer dans les registres de concertation du projet
à votre disposition en mairies ou via le formulaire
disponible sur le site internet de la DREAL :
www.auvergne.developpement-durable.gouv.fr



Selma Lionel

35 rue de la vignasse

03 110 Charneil

Une habitation représente bien souvent un projet de vie. En nous installant ici c'est ce que nous avons voulu pour nous et nos enfants. Une, les séparer et les faire grandir dans un cadre tranquille, loin des nuisances de la ville. Si nous avions voulu habiter en centre urbain nous l'aurions fait.

Je ne veux pas rejeter ce qui a déjà été dit par les autres riverains et plus je parle. Mais je trouve très malin d'opposer les habitants de Rerdal et de Charneil via ces 3 lieux.

Nous devons être solidaires et réclamer un vrai projet de contournement de Richey, enfin de l'Agglomération de Richey, dont nos communes font partie !!

Les projets actuels ne sont que des "contournements de Richey", pas de l'agglomération.

Les accepter signifierait que nous n'en faisons pas partie, VVA ferait bien d'y penser.

Nous resterons en résistance si il le faut.



PROJET CONTOURNEMENT NORD-OUEST

Nom: RAINERO
Prénom: Patrick
Adresse: 32, Impasse du Bois Monet

Résidant au lieu-dit...Marsena....., (et donc très concerné(e) par les différentes variantes proposées autour du projet de contournement nord-ouest de Vichy par la DREAL), je m'oppose formellement aux variantes «Bois Perret» ou «Voie Ferré».

En effet, l'analyse du périmètre d'étude ne prend pas, selon moi, correctement en compte l'impact sur le milieu humain.

Je demande donc que ces projets, qui coupent en deux une zone habitée, soient totalement abandonnés.

De plus, j'attends de la DREAL qu'elle soit en mesure de nous proposer d'autres projets (comme un tracé passant entre l'Allier et Charmeil, au nord de la D6, ou un tracé englobant tout simplement beaucoup plus largement l'agglomération Vichyssoise), épargnant ainsi des zones résidentielles et agricoles qui n'ont pas vocation d'accueillir le trafic de transit et son incidence sur l'ambiance acoustique, la qualité de l'air ou le paysage.

Ce contournement se justifie pour VVA parce qu'il prend en compte les 77000 habitants que génèrent la ville de Vichy et les 23 communes qui l'entourent.

Or, le contournement proposé traverse ces communes au lieu de les contourner.

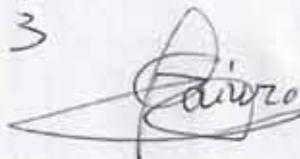
Exemple: à Saint Rémy en Rollat,

à Charmeil (par la Croix Saint Fiacre ou Bois Perret)

ou à Vendat (par les Thévenins, les Pinottes, la Petite Foret, la Bourse ou la Croix Saint Fiacre).

Date et Signature :

27-11-2013



Rappel : Cette feuille doit être remise au plus tard Vendredi 29 Novembre 2013
dans le registre de concertation en mairie de CHARMEIL
de 10 heures à 12 heures

Signataires du courrier-type « variantes nord »

M. TERRISSON Louis

M. AUFRERE Christian

M. LIONET Laurent

M. et Mme BURKART

M. LOUAT Matthieu

M. DE MEERLEER Théodore

Mme VICHY Marcelle

Mme IMBERT Nicole

Mme GIRAUD Jocelyne

M. RAINERO Patrick

M. et Mme CHABOT

M. CHESSERET Gérard

M. CHASSIN Jean-Philippe

M. BOUDIER Robert

M. LE ROY Nicolas

M. SELMO Lionel

Mme GILBERT Corinne

Mme CASTAGNE Valérie
et M. RENAUD Damien

M. DUBOIS David

M. et Mme DUPONT Patrick

M. LORMAND Patrick

M. VIEIRA Jean-Pierre

M. LEVEQUEL Marcel
et Mme ROCHE Claudine

M. et Mme PERONNET

M. et Mme BOUILLOT

M. IMBERT Alain

M. CHASSAGNE Philippe

M. ANDRE Jean-Jacques

M. TISSIER Maurice

M. et Mme PARISOT

M. FRADIN Alain

M. et Mme AUROY Michel

M. PHILIPPON Gérard

M. GIANNOTTA Pascal

M. MOUSSERIN Pascal

M. ENGELVIN Dominique

M. CAPO Marc

M. et Mme PACAUD

M. BIGNON Philippe

M. DURAND Thierry

Mme CHAUVARY Astrid

M. CHAMBONNIERE Guy

M. GRAND Thierry

M. ZIGOT Michel

REGISTRE DE CREUZIER-LE-NEUF

Aucune contribution

REGISTRE D'ESPINASSE-VOZELLE

4 contributions

Je suis habitant rue de Champodan, actuellement nous subissons les travaux de construction de l'A713 et plus tard les incursions de la circulation sur ce tracé.
Je ne peux pas penser que le contournement Nord ouest puisse se trouver dans le projet "variante filévenin" qui passeraient à moins de 500 mètres de mon domicile.

Daniel Auxêtre
78 rue de Champodan
03110 ESPINASSE-VOZELLE

Clarisse GUERIN-BOUCHET (Épinesse - Uzeville)

Nous sommes une famille qui avons fait construire notre maison il y a 4 ans, Rue de Champodon - Un premier investissement pour un jeune couple aux revenus modérés - Nous ne connaissons pas, pour l'instant, l'impact sur notre qualité de vie (bruit de fond) de l'A719, mais vivons déjà celui des travaux au quotidien, alors imaginer la construction du contournement nord-ouest selon le tracé Thévenins nous est impensable. Nous aurions tout perdu, le calme & la quiétude de la campagne que nous étions venus chercher pour notre famille & la valeur de notre maison, 1^{er} achat, s'effondrerait. Quel avenir alors ? Impossible de revendre si besoin.

Qu'il soit nécessaire de construire un contournement pour le développement économique de l'Agglo, je l'entends, mais certainement pas au sacrifice de plusieurs familles, par beaucoup, nouvellement propriétaires - qui perdraient bien plus (proportionnellement) que MVA sans contournement. Alors, le profit, oui mais pas au détriment des familles.

Pour finir, le tracé Thévenins coupe, de plus est, une exploitation agricole en deuil, alors que la variante Gros Bois, l'épargne en grande partie.

2 (suite) alors si l'on peut épargner une exploitation, ça sera déjà une de moins abîmée. Je me suis pas pour la destruction des forêts, loin de là mais que vaut-il mieux? RIEN, certainement mais surtout pas l'abaissement de la qualité de vie des concitoyens venus chercher le calme ni celui de la valeur de leur maison.

Les riverains de l'actuelle D2209 se battent depuis des années pour être débarrassés des nuisances liées à la circulation insupportable au pas de leur porte, ce n'est pas pour aller l'infliger à de jeunes acquéreurs sans solution.

Déplacer un problème n'est pas une solution.

En l'occurrence, pour cette partie du contournement une autre est possible: GROS BOIS mais pas idéal certes. Plus c'est celui-ci ou RIEN. Pas de PROFIT ECONOMIQUE au détriment des acquis des familles.

Vous remerciait pour l'intérêt porté à ma réflexion.

Cordialement,

Clarisse GUERIN-BOUCHET
94 Rue de Champodon
03110 ESPINASSE-VOZELLE.

Le 27 Novembre 1933

M^{lle} Deschomet Szaella
92, rue de Charpade
03 Mo Epinette - Nogelle

Monsieur,

Le tracé, et ses variantes, proposés lors de la réunion d'information du cantonnement Nord-Ouest de Vichy du 25 Novembre 1933 devant, me semble être particulièrement inadaptés, et même aberrants -

En effet, qu'il s'agisse d'un pont de vue fonctionnel ou humain, il vous appartient, de par votre fonction, de faire tout ce qui est en votre pouvoir pour le bien commun de nos communs et lieux-dits, non sans parler des nuisances esthétiques et sonores induites -

Pourtant, il se trouve qu'en choisissant de soutenir l'un des tracés proposés par la DREAL et le CETE de Lyon, vous faite preuve de simagogie -

Loin de partager le point de vue de ces organismes, comme l'ensemble des personnes présentes à cette réunion, je rejette dans sa totalité ce projet qui n'a pour conséquence que d'empoisonner notre quotidien -

D'autre part, la proposition de certaines personnes de passer le long de l'aérodrome de Beaumont est réellement une solution d'épave tant pour l'agglomération, de par son utilité, mais aussi pour les habitats impactés par les divers tracés soumis -

En espérant que vous serez sensible aux critiques énoncées, je vous prie de croire, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les meilleurs -

D/r -

Gaec de Gros bois

le 26-11-2013

M^r DESCHOMET Paul et Jean Marie.

55 chemin de Gros bois
ESPINASSE VOZELLE 03110

Monsieur.

Ayant assisté à la réunion publique pour le projet de contournement Nord-Ouest de Vichy, j'ai constaté des abarations sur le nombre de traces plus mauvais les uns que les autres. On nous a beaucoup parlé d'environnement et de protection de la faune sauvage ainsi que des papillons et autre batracien à ventre jaune.

Mais pas beaucoup d'être humain, qui subissent les effets néfastes d'un tel projet mal adapté. Je pense que les nuisances sur l'homme devrait être au cœur des préoccupations.

Après débats dans la salle, il serait souhaitable qu'une nouvelle étude plus vaste soit envisagée avec le passage dans le bois de E-harmeil vers Mompertuis jusqu'à la D6 puis passage par l'aéodrome de E-harmeil et raccordement vers le nord point de St Remy.

En ce qui me concerne, habitant le domaine de Gros bois et exploitant agricole avec mon fils installé depuis 1 an jeune agriculteur nous sommes

Touring SUP

Taillées par l'autoroute A 419 avec la perte de
Terrain d'environ 6 ha morcelant ainsi le domaine
d'un seul tenant à l'origine, je pense que vous
comprenez l'impact destructif d'un tel projet sur
un domaine d'élevage et l'impossibilité de retrouver
des terres attenantes à l'exploitation puisqu'elle est
entourée par les bois.

Selon nos traces, la variante les Théronnins serait
la moins dure et simple de l'exploitation agricole.
Elle partagerait l'exploitation en deux (route et rond
point sur le domaine.)

Eependant le tracé le moins pénalisant reste la
variante Gros Bois à condition que la route ne passe
pas sur mes parcelles mais qu'elle les contourne en
passant le plus à l'est dans le bois de Charmail car
l'impact sur les surfaces attenantes au siège d'exploitation
sera dramatique sur l'élevage (sains des animaux, surtout
vaches veaux fragiles du fait de leur âge.)

Il faut faire plusieurs kilomètres pour enlever et aller
voir les vaches au pré tous les jours ce n'est plus possible.

Arrivé depuis trente ans dans un domaine à l'abandon
j'ai travaillé toute ma vie (sans 1 jour de vacances)
à la remise en état et la construction de bâtiments
pour qu'il soit viable et qu'il y ait la possibilité d'être
transmis

La réalisation étant faite mais tout s'écroule (A 419
contournement Nord Ouest.) Quant à l'avenir je n'ose y
penser!

Dans l'espoir d'une solution adaptée aux circonstances que je
n'aurais imaginé vous comprendrez ainsi mon désarroi et
voudriez bien prendre ma demande en considération

Sincères salutations distinguées

O. B. / ~~BO~~

REGISTRE DE SAINT-GERMAIN-DES-FOSSÉS

1 contribution

ST Germain des Fossés le 29 novembre 2013

A l'examen du projet de contournement Nord Ouest de Vichy, la Ville de ST Germain des Fossés n'a pas d'observations particulières à faire sur le tracé futur entre l'A719 et le rond point de ST Remy en Rollat si ce n'est qu'il faut privilégier dans le choix final, la préservation des habitations, des exploitations agricoles et des entreprises qui pourraient être touchées.

Dans la partie RD63 entre le rond point de ST Remy et le rond point de Creuzier le Neuf, aucune proposition n'est faite dans le document et aucune information n'a été donnée au comité de pilotage.

Pour cette partie, il est indispensable de préserver le raccordement à hauteur de ST Germain des Fossés très utilisé dans les relations Varennes, ST Germain, ST Remy, Bellerive, Canal.

Quoiqu'il en soit la réalisation de ce projet est indispensable pour le développement de toute l'agglomération de Vichy et ceci dans les plus brefs délais.

Le Maire de ST Germain des Fossés



Michel Guyot

REGISTRE DE SAINT-RÉMY-EN-ROLLAT

13 contributions

Contournement Nord-Ouest

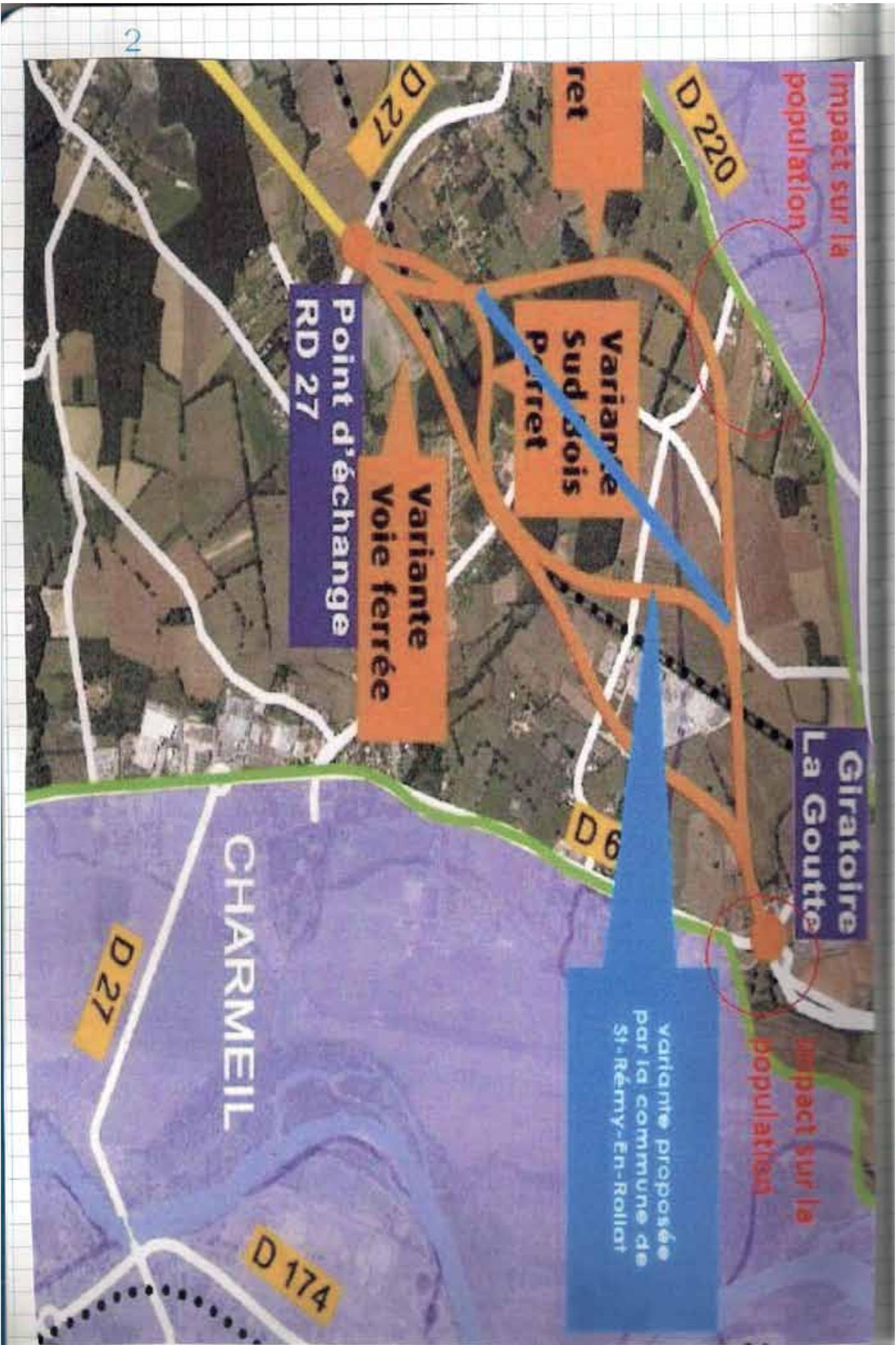
L'agglomération vichyssoise n'est pas desservie par les grandes infrastructures routières et autoroutières régionales et nationales, pouvant constituer des freins à son développement économique et démographique. L'amélioration de la desserte routière de l'agglomération vichyssoise nécessitera (entre autres) la création d'un contournement Nord-Ouest.

Les services de l'Etat ont organisé une vaste concertation du public. Les différentes variantes proposées à l'étude sont présentées dans un dossier consultable en mairie. Un registre a aussi été mis à la disposition du public. Une réunion publique est organisée par la DREAL, le mercredi 27 novembre, de 14 h à 17 h, à la mairie de St-Rémy.

Le Conseil Municipal émet un avis défavorable à cette étude relative au contournement Nord-Ouest, en ce qui concerne l'absence de prise en compte de l'habitat existant :

- au départ des trois variantes à partir du rond-point de la Goutte. Le tracé devrait passer sur un groupe d'habitations à droite sur le plan (propriétaires vendeurs : 4 6 7 Place de la Goutte), pour préserver au mieux les maisons du côté gauche côté de l'emprise du contournement, de toutes les pollutions (sonores, visuelles et olfactives) liées au trafic routier, au lieu de perturber gravement les maisons des 2 côtés de l'emprise du futur contournement trop proches du nouvel axe routier ;
- dans le tracé de la variante « Nord Bois Perret », qui présente les mêmes inconvénients relatifs aux pollutions, le contournement frôle les dernières propriétés de la rue de Vendat. Les habitants de ce secteur de la commune seront soumis aux mêmes contraintes portant préjudice à la tranquillité du voisinage et à la santé de l'homme, à des niveaux incompatibles avec le mode d'occupation et d'utilisation normal des bâtiments riverains.





M^r et M^{me} MICHEL Gérard

3

Bond Point de la Goutte

02516 08 Reuilly en Rollat

1^{ère} observation

Pourquoi traverser des lieux habités au lieu de faire passer cette route par le bois de Maugetuis et remonter le long de l'aéroport (sans activité) et où il n'y a aucune habitation.

Doit-on privilégier la vie des petits oiseaux et des cormorans ou bien de bien être des habitants -

2^{ème} observation

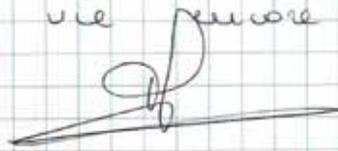
Notre propriété agricole va être coupée en deux par cette route. Alors pourquoi ne pas sortir sur un nouveau bond point sur la RD6, en dessous des transports Bonnafous, là encore aucune

habitation. Ou alors déplacer le bond point ou sur pour nous dégager de cette route
3^{ème} observation (proposition fait par M^r Martinet maire de St Reuilly)

Le petit ruisseau "la goutte" prend sa source dans nos prés en dessous de l'arbre près Valmont, il est arboré tout du long, un espace naturel magnifique que nous ne voulons absolument pas qu'il soit détruit. Notre propriété est centenaire et nous tenons à cet espace. Ce ruisseau et ces arbres délimitent notre propriété

4
qui se trouve juste au dessus
du globe de la goutte

Esperant que nos remarques de bon
sens et humaines soient prises en
considération afin de transmettre à nos
enfants un cadre de vie encore agréable



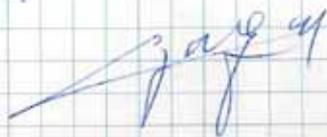
M^r et M^{lle} James Louis - Rond point de la Goutte
03110 St Rémy en Rollot

Il est lieu dommage de privilégier la nature et
les oiseaux au détriment des habitations
alors que tout pourrait être concilié -



Pourquoi ne pas faire à partir de cette
nouvelle route suite aux établissements
Bonnafoas -

Ce projet serait certainement
moins onéreux au vu de
l'expropriation



L'Association de Promotion des Liaisons RN7/A71/A89 Desservant le Bassin de Vichy fait part des remarques dont elle souhaite vivement la prise en compte dans ce dossier.

Elle milite depuis plus de 14 ans pour la réalisation complète du contournement du Bassin économique de Vichy, et elle émet les observations ci-dessous :

- Le projet de contournement Nord-Ouest et la Desserte Nord sont parties constituantes du projet d'ensemble attendu.
- La réalisation de ce contournement Nord-Ouest constituera une amélioration significative et urgente des conditions de vie des populations riveraines du RD6. Celui-ci, étant l'axe urbain le plus chargé de l'agglomération (jusqu'à plus de 20000 véhicules jour) ce qui le soumet quotidiennement aux pollutions d'un trafic routier en constante augmentation.
- La mise en service de cette section Nord-Ouest participera à l'amélioration de la sécurité routière dans le Bassin de Vichy. L'Association rappelle que ce Bassin de vie est le plus accidentogène du département.
- Sur le plan économique, cet axe apportera l'irrigation indispensable au développement des zones d'activités existantes et à venir.
- L'association demande que les tracés retenus soient les plus éloignés possible des habitations, afin d'éviter de dégrader le cadre de vie des riverains.

Considérant les cinq observations précédentes, l'Association demande avec insistance que le financement pour la réalisation de cette section Nord-Ouest soit impérativement inscrit au prochain Contrat de Plan Etat Région début 2014.

Quant à la Desserte Nord nous demandons instamment que des crédits d'études soient affectés dans les délais les plus brefs, afin de permettre la réalisation de ce maillon manquant, qui est partie intégrante du projet d'ensemble des contournements et dessertes du Bassin de Vichy.



Le Président Patrick MONTAGNER

Monsieur Frédéric PERRON demeurant 26 Rue des Martoulets.

- je suis directement concerné par le tracé voie ferrée car ce projet qui ferait passer la circulation à quelques mètres de notre propriété pour laquelle nous avons obtenu un permis de construire en 2011 -

- De plus la globalité du projet CNO s'inscrit directement dans la zone de développement urbain de la ville de Charreuil et aura un impact direct sur l'ensemble de la population.



Martial Gillier 6 Avenue de la Zouave 03110 Verdun

BRavo pour la création technologique dans le Nord de 1960 et de voir de satellites. Il y a eu un peu de Verne pour les Américains mais aussi des HOMMES et des Femmes qui y vivent quotidiennement. BRavo la Technocratie avec son Impact.

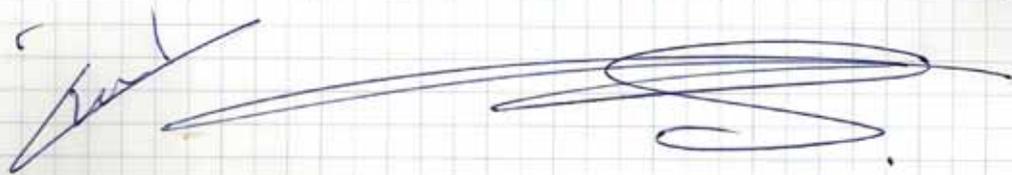
Dommage que dans ce pays la Corse est sans ingénierie et est la zone qui décide des routes en France peut être. Mais peut être l'impact de Ver



Kerlaouëzo Jean Louis⁷
15 Rue du Bel Air
03110 Vendat.

Par ce message, je viens vous signaler
que je demeure 15, Rue du Bel Air au
lieu dit les Thevenins Vendat. C'était un
coin tranquille maintenant c'est l'enfer
je suis à 500m de l'A719 à côté
du peage après avec l'autoroute quand
elle sera ouverte, le bruit sera insupportable
malgré les murs anti bruits avec le
couronnement Nord-Ouest de Vichy. La
variante Thevenins Passera à 250m de
ma maison. Il y a d'autres possibilités
de trajets possibles avec l'ancien Manuhin
ou aussi vers la voie ferrée.

Je vous prie de croire que nous serons
solitaires pour essayer d'empêcher de
passer la route dans notre campagne
Etudiez encore un peu pour un changement

A handwritten signature in blue ink, followed by several horizontal and circular scribbles, also in blue ink.

Mme FERRARI
2 Rue de Parcenat
03110 St REMY EN ROLLAT.

Je soutiens toutes les personnes qui
vont avoir leur vie transformée par les
TROIS projets totalement aberrants, alors
qu'une autre solution existe (cité par
M et Mme Michel précédemment).

Quelles sont donc vos intentions ~~de~~
pénaliser les humains au détriment
de barnabéus, oiseaux BRAVO!

Mme FERRARI



Jean Paul Desgouttes

7 rue de la Tour.

03 110 St Remy en Rollat.

Il serait temps de revenir à des projets sérieux.

Départ bretelle autoroute, passage bois Manuhain, (propriété V42)

Aéroport (propriété ville de Vichy) Tous les deux demandeurs du
projet. Puis, nouvelle route de St Germain.

Aucune construction de touchée. Pas de terrains à
acheter.

Desgouttes

M. KOTI André

9

8ème de La Gac

03110 S¹ DESY¹ RACAT

Je suis d'accord avec le combat de votre réclamation
sérieuse des projets proposés. Sciences Humaines, pas de planification
ni de développement économique, pas de prise
en compte des activités existantes (V. 2000-2001...)

Il est dommage que le service institution des pouvoirs publics
de rencontrer les habitants avant l'engagement public ne soit pas une
vaine écoute.

André Koti 

10

ASSOCIATION DES QUARTIERS NORD DE BELLERIVE/ALLIER
53 route de Charmeil 03700 Bellerive/Allier
☎ 04.7032.20.94

**Concertation préalable sur le projet de contournement
Nord Ouest de VICHY**

A la suite de réunions de concertation organisées récemment à Bellerive-Charmeil-Vendat, notre Association apporte ci-après sa contribution pour favoriser la réalisation du-dit projet :

- dès 1991, les habitants de nos quartiers se sont mobilisés pour un contournement de l'agglomération afin de retrouver un cadre de vie normal fortement dégradé par l'intensité de la circulation routière responsable de pollutions, d'accidents, de détériorations du patrimoine construit....

Nos observations, souhaits ou suggestions peuvent se résumer ainsi :

- La mise de la RD6 en **voie urbaine** est impérative **jusqu'au giratoire de St Rémy** et sera le gage de la réduction significative du trafic qui est actuellement à plus de 20 000 véhicules par jour,
- La prise en compte de remarques pertinentes formulées lors des 3 réunions pré-citées pour respecter le cadre de vie des riverains concernés, (sans que soit apportée une profonde modification des projets présentés)
- Suite à la décision définitive du tracé avant le 31 décembre, le coût global de l'opération doit être estimé au « plus juste » pour assurer une inscription au prochain contrat ETAT-REGION, notre projet étant inévitablement en concurrence avec les autres projets du département,
- Le souhait d'une forte mobilisation de nos élus pour examiner avec le Conseil Régional sa participation au financement du projet en complément de celle de l'Etat.

Nous espérons après l'échec du PDMI en cours que l'Etat respectera enfin son engagement pris en 2004 car, outre l'amélioration du cadre de vie, la réalisation complète du contournement devrait relancer l'économie de l'agglomération fortement dégradée par entre autres, les fermetures des sites de Manurhin et de Z.I. de St Yorre.

Nous vous remercions de l'attention que vous pourrez accorder à notre contribution.

Le Président,



Louis CORREAUD

28/12/13



**MAIRIE
DE
VENDAT**

TEL. 04 70 41 40 50

03110 VENDAT

Télécopie 04 70 41 43 41

Vendat, le 28 novembre 2013

*PREFECTURE DE L'ALLIER
Monsieur le Préfet*

*2, rue Michel de l'Hospital
CS 31649
03016 MOULINS CEDEX*

Objet :
CONTOURNEMENT
NORD-OUEST VICHY

Monsieur le Préfet,

Après concertation et dans un souci de préservation et de prise en compte de l'habitat existant, les communes de Charmeil, Saint-Rémy-en-Rollat et Vendat viennent conjointement se prononcer contre les trois propositions de tracés qui leur sont faites concernant le tronçon Nord du Contournement Nord-Ouest de Vichy (variante Voie ferrée et les deux variantes Bois Perret Nord/Sud).

Au cours des études précédentes, des solutions alternatives existaient dont l'une acceptée en 2005, à l'unanimité, par les vingt-trois communes de la Communauté d'Agglomération de Vichy Val d'Allier.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos salutations respectueuses et dévouées.

Le Maire de Charmeil,

Le Maire de Saint-Rémy-en-Rollat,

Le Maire de Vendat,

PETILLAT Claude,

MARTINET Jean-Claude,

DOUCHET-PARDO Encarnacion,

Légende :

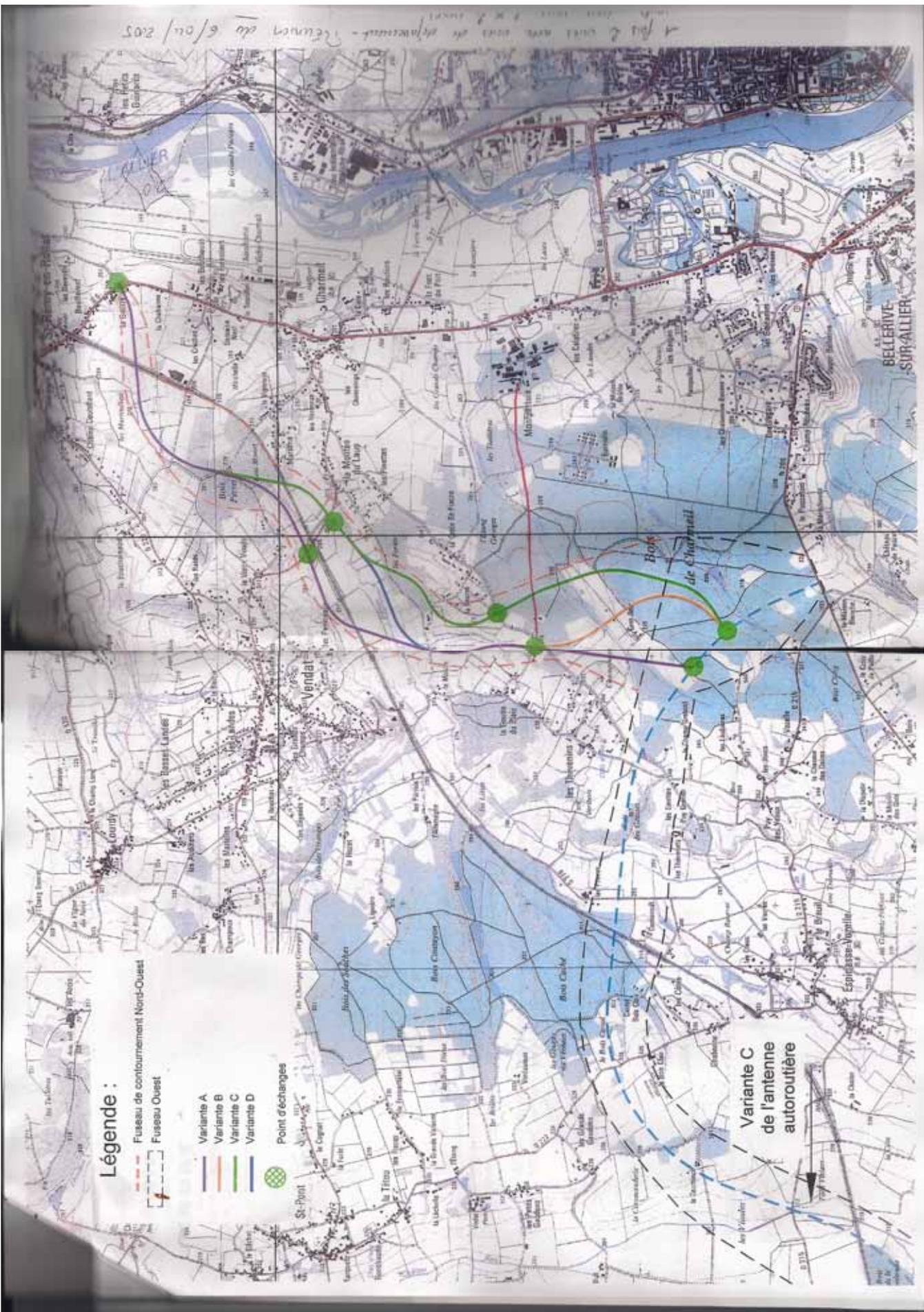
- Fuseau de contournement Nord-Ouest
- Fuseau Ouest

- Variante A
- Variante B
- Variante C
- Variante D

Point d'échanges



Variante C
de l'antenne
autoroutière



REGISTRE DE VENDAT

102 contributions dont 61 courriers-type



Michel BONNETOT tel: 0470414897.

22, Rue du Vieux Vendat 03110 VENDAT

- Suite à la réunion à la Salle polyvalente sur le projet de contournement de Vichy, qui est d'une nullité totale et n'apporte rien, sauf de nouveaux problèmes et surtout la mise en opposition des différentes communes touchées par ce projet.

Devant cette réunion de nombreux intervenants se sont manifestés contre et se les souvient à 100%. Il est proposé d'autres solutions, y compris celle de passer sur le terrain de l'aéroport qui éliminerait tous les problèmes et qui permettrait aux habitants de ces communes de garder leur tranquillité de vie qu'ils avaient choisie en venant s'installer dans ces communes.

Je suis 100% contre le projet présenté et espère que les élus prendront en compte notre demande d'une nouvelle étude comme il a été proposé.

Ce projet de contournement de Vichy dure depuis plus de 40 ans et il serait bon que le futur projet soit réalisé avec l'AVIS DE LA POPULATION concernée.

De plus ne pas oublier l'argent dépensé pour toutes les précédentes études et c'est encore nous qui payons

M. J. 301: 5247029K Rue du Vieux
VENDAT - VENDAT

Suite à la réunion du 25/11/2013,
C'est impensable de faire un pseudo
Contournement qui traverse les communes
et les maisons inhabitées alors
qu'en coupant par Mamurhin et par
Charneil, en longeant l'aérodrome,
cela ne nuirait personne, ne couperait
aucune habitations et à la limite
coûterait beaucoup moins cher à
la communauté.
en conclusion je suis entièrement
contre le projet existant

M. J. GOUTTEBEL Aubert 27, Rue du Vieux Vendat

Il est inadmissible de privilégier le bien
être de la faune par rapport au bien être des gens.

Plus d'autres privilèges ont été soumis et
non étudiés. Avec de la dictature écologiste
s'il faut mettre des bornes rouges et
manifestement violenter pour se faire entendre, cela
ne nous fera aucun problème.

Ph. BRANON, Rue de la Petite forêt VENDÉE³

L'impact sur le lieu-dit "La Petite forêt" ne sera pas anodin.

- D'une part par rapport au tracé
 - D'autre part pour l'implantation d'un point d'échange avec la RD 27
- J'espère que tous les moyens seront mis en œuvre pour éviter les nuisances.
- Je pense plus particulièrement aux bruits dus aux accélérations et décelérations des véhicules pour franchir ce point d'échange.

La variante le long de la voie ferrée (appelée option 1 au début des années 2000) me paraissait plus judicieuse et semblait être "le chemin naturel".
Cdlt.



BARDET Michel 13 chemin du Hodin VENDÉE

Refus catégorique des différentes propositions.

Projet "Éclaircie" et sans ambition ne correspond en aucun cas à ce qui peut être appelé "contournement".

Ce projet consiste uniquement à reparker les nuisances sur des lieux qui n'en ont pas, et surtout servir des intérêts privés (Maupechais).



4 André ESCOUX 76 rue de la Croix
St-Fiacre 03110 VERNY

Elu pendant 19 ans au sein du conseil
municipal de Vendat, délégué avec un mandat
au sein de VVA, j'ai suivi le long cheminement
du projet A213, tout d'abord sud-ouest, contour
de la zone Nord-Ouest.

D'études en étude (payants...) j'ai eu une
idée de mener de pair les trois projets
pour en assurer la cohérence.

L'élément important est maintenant la
disponibilité de la zone de Champertuis qui
doit impérativement être intégrée dans le
projet de contournement Nord-Ouest,

en particulier la desserte de cette zone.

Il convient donc d'intégrer en annexe
du dossier présenté par la DREAL le
raccordement de la zone de Champertuis, qui
maintenant pourrait aussi accueillir le
contournement lui-même.

Faut d'une présentation cohérente
de ces deux projets, pour en assurer la cohérence,
le dossier actuel ne peut pas obtenir mon
assentiment.

M. Vigneux Les Thévenins Vendat

Ce projet n'est pas un contournement,
il met 4 communes (Vendat, Charnail, St Remy
et Espinasse) hors les murs. De plus,
il ne parle pas du tout du raccordement qui
sera nécessaire pour relier la zone de Champertuis
(aux frais du conseil général)

Ce projet ne tient pas compte des
dépôts humains (Nature, habitats, bruit, faune)
qui l'engendrent. Les cartes utilisées datent
de 2002. L'habitat n'est pas pris en compte!

Il faut convaincre par St Paul. Proch. Vendat

Pour que les 2000 communs soient écoutés

Jean Marc Germanayge - Conseiller Municipal Vendat
03110 Vendat

- Je tiens tout d'abord à réaffirmer la grande méconnaissance de ce contournement dans les plus brefs délais!

- Toutefois je trouve surprenant que l'on engage une consultation (ou grande publicité) à 1 mois d'une prise de décision faisant peut être de place à la négociation et la médiation!

- On s'étonne qu'actuellement quelques soit les solutions proposées elles traversent des secteurs fortement urbanisés contraignant ainsi la qualité de ^{la} vie des habitants ce que légitimement ils ne peuvent accepter, la démonstration en a été faite lors de la réunion publique à Vendat du 25/11/2013!

- Dans ce contexte il me paraît indispensable d'étudier un nouveau tracé depuis la variante Gros Bois desservant le site Montpeltain (repris depuis peut être par VVA) traversant le DB au niveau de Garage Peugeot puis longeant cette même DB et aérodrôme de Vichy Chamuel jusqu'au giratoire de la Goutte à St Remy / Rollet. Même si la réglementation environnementale de plus en plus contraignante rend plus difficile la cohabitation d'un projet routier avec la protection de la flore et de la faune cela doit pouvoir être encore compatible dès lors que l'on accepte de réaliser les aménagements et compensations adéquates dont les coûts ne devraient pas être l'estimation financière actuelle du fait des économies résultant de la non réalisation d'ouvrages prévus dans le tracé actuel.

Jean Marc Germanayge

PROJET CONTOURNEMENT NORD-OUEST

Nom : FAGEGALTIER Christiane
Prénom :
Adresse : 16 Chemin du Moulin 03110 VENDAT

NOU AU CONTOURNEMENT NORD OUEST VICRY

Le contournement n'en est pas un il est tout
à fait inacceptable trop d'impact sur la
population et l'environnement.

Projet à revoir entièrement.

Date et Signature : le 26.11.2013



Rappel : Cette feuille doit être remise au plus tard Jeudi 28/11/2013 13h à
Mr. FAGEGALTIER P. - 16 chemin du moulin - 03110 Vendat
ou directement en Mairie avant 18h ce même Jeudi.

(3)

PROJET CONTOURNEMENT NORD-OUEST

Nom : VIGIÈR
Prénom : Jean-Pierre
Adresse : Les Thévenins Vendat

- Le projet de contournement présenté' doit être totalement le cadre de vie de certaines de personnes depuis les Thévenins, La Boix St Etienne La Bourse, Bois Penet etc... La Vallée du Brion, encore préservée et qui offre un magnifique cadre champêtre (voie bucolique) à existence plus !

- Le contournement ne contourne pas, il traverse et met extra-muros Vendat, Charmeil, St Rémy.

- Le contournement à 2 voies sera dangereux et présentera pour les 15 000 véhicules prévus, les mêmes risques que la RCEA actuelle !

Pourquoi ne pas dévier les camions (2000 ? par jour) depuis la hauteur de Mauthieret au St Paul, et dès lors que ce serait fait, aménager la D 6 pour le suite trafic local ?

Date et Signature :

Il n'est pas dit (boune tété ?) qu'il

Rappel : Cette feuille doit être remise **au plus tard** Jeudi 28/11/2013 13h à
Mr FAGEGALTIER P. - 16 chemin du moulin - 03110 Vendat
ou directement en Mairie avant 18h ce même Jeudi.

(15)

faudra de hautes façades encore de livrer
la nature pour relier le contournement
à la zone de Montpertuis. Quel prix ?
quelles nuisances supplémentaires ?

Il y a 20 ans, un projet prévoyait
d'aménager la D03 jusqu'à Champ. Raubour
et longeait en ligne le Bois de Charmaeil
pour arriver sur Bannolin et Montpertuis ? quelle
économie de kms (car le projet actuel propose
6 ou 7 kms de travaux !). Ensuite il suffit
d'éluder le contournement de Charmaeil - via
l'aérodrome très peu utilisé !!

le 25/11/2013



M^r TARTAS YUAN
6 rue de la Gelle
Les Thevenins
03110 VENDAT

Vendat, le 27 novembre 2013

Objet: Contre le projet contournement Nord. Guesbri-Vichy

Jeune Agriculteur, je me suis installé sur une exploitation agricole pour un élevage laitier et pour un projet de vie à long terme. J'ai dû emprunter 100 000 euros. Je dois actuellement travailler pour évidemment rendre les emprunts (600€ / mois) jusqu'en 2027...

Aujourd'hui, la DREAL décide de tracer un contournement sans connaître l'impact économique et humaine. Je m'oppose formellement aux projets variants sur Gros bois ou Les Thevenins.

En fait, je demande qu'il y ait une concertation intelligente entre riverains et la DREAL. Car ce n'est qu'une ou deux réunions publiques qui ont eu lieu dans un lieu impossible.

Ce contournement n'est favorable que pour une partie de l'agglomération Vichyssoise. Désormais, je conseille à la DREAL de revoir sa copie et de nouveaux tracés moins endommageant pour la vie économique et surtout humaine...

(28)

PROJET CONTOURNEMENT NORD-OUEST

Nom : VIGIER
Prénom : FRANÇOISE
Adresse : 11 rue de la Vareune - VENDAT

Professeur de mathématiques en retraite,
j'habite ma maison, rue de la Vareune, aux Thiverneux
à Vendat, depuis 48 ans.

Dans cette maison, je reçois régulièrement
ma famille (enfants, 8 petits enfants, neveux et
leurs enfants) et de nombreux amis. Tous
apprécient ce lieu de vie qu'ils associent d'ailleurs
totalement à Vichy, dont ils apprécient largement
les infrastructures.

Le projet de "contournement N.O" de
l'agglomération Vichyenne nous paraît inacceptable.
Il détruirait un lieu magnifique où l'habitat
est déjà dense (très nombreux mécontents) et ne
demande qu'à se densifier davantage tant sont
agréables les lieux dont les variantes proposées portent
malheureusement le nom : les Thiverneux, les Bois, la
Crosse St Fiacre, ... etc ..

Ce projet n'est pas un contournement; il
est trop proche de Vichy dont il détruit un
paysage tout proche.

Je souhaite au plus haut point que ce projet
n'obtienne plus l'adhésion de ses élus. Cela
me semble une position tout à fait actuelle et
regardant vers l'AVENIR.

Date et Signature :

Judi 28 novembre 2013

[Signature]

Rappel : Cette feuille doit être remise **au plus tard**, Jeudi 28/11/2013 13h à
Mr FAGEGALTIER P. - 16 chemin du moulin - 03110 Vendat
ou directement en Mairie avant 18h ce même Jeudi.

29

M^r M^{me} Tartas Michel
6 rue de Vogelle
Les Thevenins
03110 VENDAT

Mercredi 27 novembre 2013

objet : opposition du projet contournement Nord Ouest
de Vichy établi par la DREAL.

Nous résidons depuis longtemps aux Thevenins et depuis
peu la mauvaise gestion routière nous fait manger la poussière
de chaux sans parler des nuisances sonores, lumineuses (travail
des employés jour et nuit).

Notre fils s'est installé depuis 4 ans en tant que jeune
agriculteur sur une exploitation laitière ; élevage et polyculture
OR il a dû céder quelques hectares pour l'élaboration du
projet autoroute Cannat-Vichy.

A peine deux ans passés, il doit de nouveau se
plier au nom d'un projet d'utilité publique économique
de V.VA pour ces vichyssois. Le travail désormais sera
quasi impossible ; les terrains déjà morcelés, les
habitants pris en otages...

Le tracé n'est pas justifié et nous vous demandons
de revoir, réfléchir à d'autres tracés. Les variantes
Cros Bois ou Les Thevenins ne sont pas envisageables.
Pourquoi ne pas traverser les bois de la manurhin zone
peut être moins économiquement touché. - Aucun dégat
humain ni agricoles & moins d'incidence.

A ce jour je dépose un avis sur le projet du
Contournement Nord ouest de Vichy. le 28 Novembre 2013
Jelp

Aujourd'hui 27 Novembre 2013, je soussigné
Monsieur CHATARD JEAN-LOUIS 95, Rue de Bellevue vendée
dépose un avis sur le projet du contournement
Nord-Ouest de Vichy de la part de Monsieur
PERRET Gilles et l'ensemble de l'association
"La Vallée du Biron"



A ce jour, je dépose deux avis sur le projet du contournement
Nord Ouest de Vichy. le 28.11.2013 S. BERNARDIN JB

Je dépose 4 avis ce jour en Maine
N. rue Eberle, N. rue Fieyous,
N. Couhner et moi-même N. rue Delmare

La population de la Croix St Fiacre
les Théorins, les piastres etc. et
~~la Croix St Fiacre~~ a fortement
exprimé son désaccord avec les
propositions de la DREAL le 25/11/13
sur la réclusion -

Environ 200 personnes étaient présentes
de toutes les communes concernées
et ont exprimé leur désaccord sur ce projet
le projet est aberrant.

Nous le refusons catégoriquement -



M^r QUILLET Roger - Les Thevenins - VENDAT ⁶¹
Le 29 Novembre 2013.

Comme l'ont exprimé les personnes présentes
à la réunion du 25/11/2013 à VENDAT,
je m'oppose au projet de contournement Nord-Ouest.
En effet, le village des Thevenins est fortement
impacté, et se retrouvera coincé entre l'A49
et le contournement, avec toutes les nuisances
sonores et paysagères que cela implique.
Etudions une autre possibilité de tracé.
- Nou à la variante Thevenins.

R. Quillet

PREFECTURE DE L'ALLIER
MONSIEUR LE PREFET

Vendat le 28 novembre 2013-11-28

OBJET : contournement nord ouest

Monsieur le préfet,

Après la réunion publique du 25 novembre 2013 à vendat, il apparait évident que la variante dite « les thevenins » (qui coupe en deux les exploitations agricoles de Gros-bois et de la goutte du plaix impacte fortement des habitations construites pour certaines depuis quelques mois) si elle est retenue, mettra de nombreuses familles dans une détresse morale difficilement mesurable.

Toutes ces familles, comme moi-même n'ont pas choisi ce lieu pour se voir condamner à vivre dans des maisons devenues invendables, à compter et entendre les poids lourds qui passent, mais ont choisi la tranquillité et un cadre de vie que l'on cherche à détruire.

Déjà très impacté par le prolongement de l'autoroute je pense que nous avons déjà contribué.

JE VOUS SOLLICITE POUR QUE CE PROJET SOIT TOTALEMENT ABANDONNE

Variante gros bois

Elle propose un tracé moins impactant pour le hameau des thevenins par contre il semble plus judicieux de proposer un tracé passant entre charmeil et l'allier épargnant ainsi beaucoup de zones résidentielles et agricoles.

ROCHE Gérard

R. Roche

Préfecture de l'Allier
Monsieur le Préfet

Vendat, le 28 novembre 2013

Objet : contournement Nord Ouest

Monsieur le Préfet,

Après la réunion publique du 25 novembre dernier à Vendat, il apparaît évident que la variante dite « Thévenins » (qui coupe en 2 les exploitations agricoles de Gros-Bois et de la Goutte du Plaix et impacte fortement des habitations construites pour certaines depuis quelques mois), si elle est retenue, mettra de nombreuses familles dans une détresse morale difficilement mesurable.

Toutes ces familles, comme moi-même, n'ont pas choisi ce lieu pour se voir condamner à vivre dans des maisons invendables, à compter les camions qui passent, mais ont choisi la tranquillité et un cadre de vie que l'on cherche à détruire. Déjà très impacté par le prolongement de l'autoroute, je pense que « Les Thévenins » ont déjà donné.

Je demande donc que ce projet soit totalement abandonné.

Variante Gros-Bois

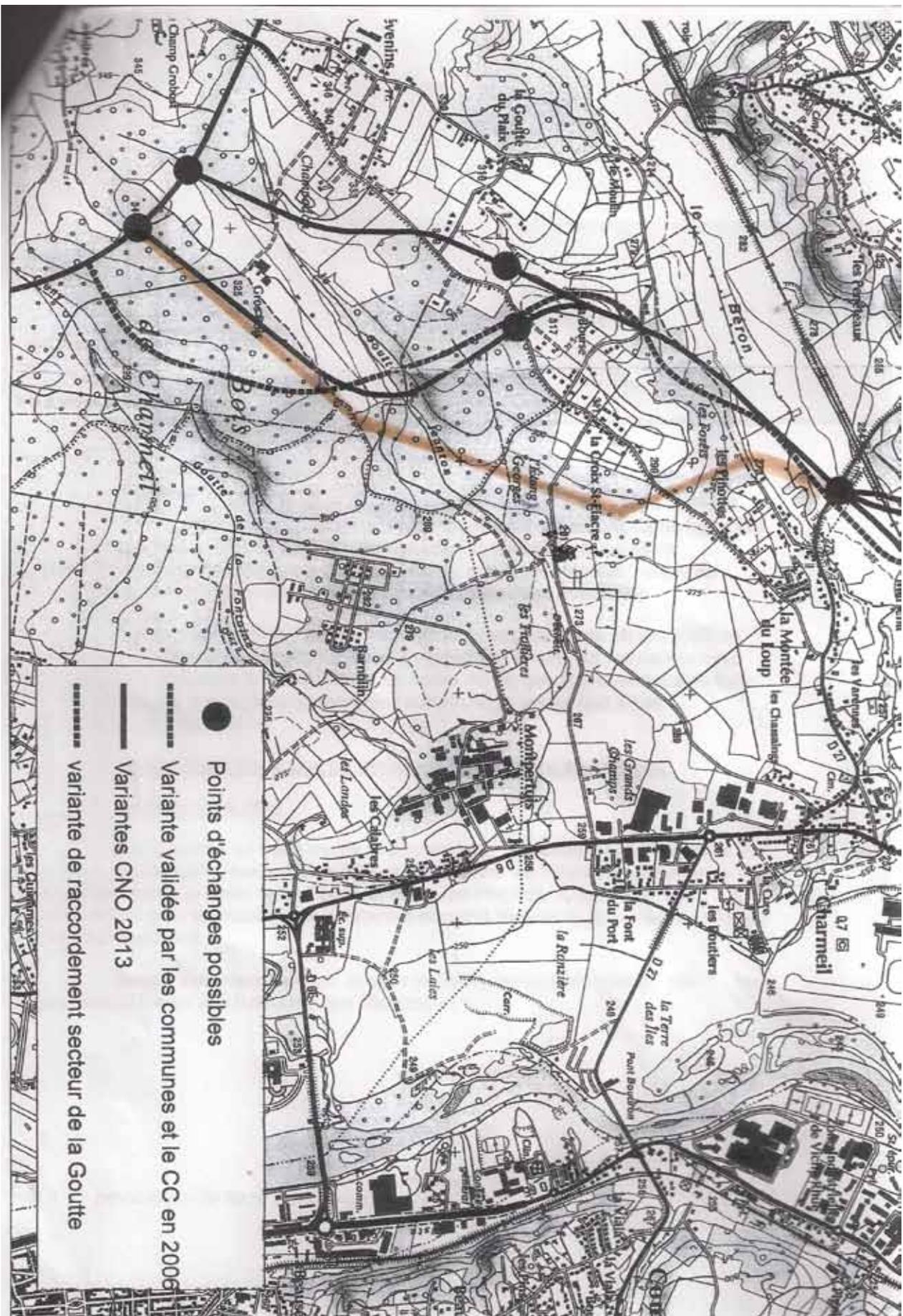
Elle propose un tracé moins impactant pour le hameau des Thévenins, par contre, il semble qu'un tracé plus rectiligne en direction de l'étang Georges, pour passer en bas de la Croix Saint Fiacre et avant les Pinottes, supprimerait un désagrément pour les habitations existantes et paraît beaucoup plus justifier pour un relief plus approprié.

Malgré ces imperfections, si cette variante devait être retenue, elle conviendrait mieux aux habitants des Thévenins.

René MALDANT



P.J. : 1 proposition de tracé (en orange)



- Points d'échanges possibles
- Variante validée par les communes et le CC en 2006
- Variantes CNO 2013
- variante de raccordement secteur de la Goutte

Vendat le 28 Novembre 2013

M. et Mme J.C. BAYLANCO

23 Rue Du Vieux Vendat

03110 VENDAT

Membre Association Vallée du Bizon

Objet : Projet Contournement Nord Ouest DE VICHY

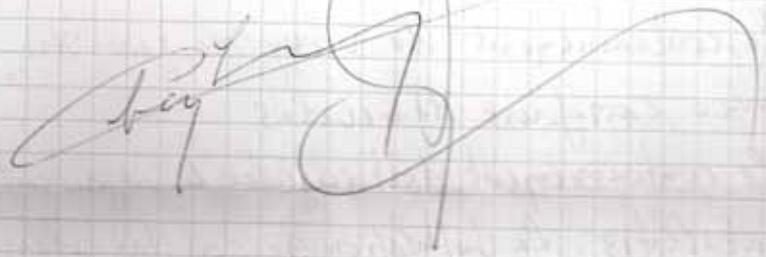
- Le contournement de VICHY ne peut être qu'une route à 2x2 voies avec carrefours dimensionnés
- Le contournement doit englober le noyau urbain et les agglomérations satellites. La population ne doit pas affronter à force par jour cet obstacle pour se rendre ou revenir à son lieu de travail, ou quelque soit le motif du déplacement.
- Toute l'ambiguïté et non sens du tracé final du contournement résident dans le fait que la construction de l'autoroute A71 sera terminée avant que celui du contournement ne soit définitivement déterminé.
- A ce jour les variantes Nord proposées pour raccorder l'A71 au giratoire de la Goutte/RD67 sont non viables car elles nécessitent de traverser des zones à très fortes contraintes : habitations, résidences, terrains agricoles, zones humides, voie ferrée etc...
- Ces variantes soulèvent donc une opposition générale avec le sentiment suffisamment que les contraintes écologiques l'emportent sur les contraintes humaines et économiques.

Parquoi ne pas envisager le tracé suivant : Est Grac Bois, Montportuis, Bois de Charmeil, D6 (Pont) ^{entre Peugeot et BNY}, Aéroport Charmeil Giratoire de la Goutte

- En résumé l'abandon des variantes proposées doit être immédiat

(64)

et remplacé par l'étude d'un contournement extérieur
aux zones d'habitation des communes de VENDAT, CHARMEL
ST Remy EN ROLLAT, avec la mise en place de moyens techniques,
financiers, politiques --- appropriés et concertés -

A large, stylized handwritten signature in black ink, written on a grid background. The signature is highly cursive and appears to be a personal name, possibly starting with 'L' and ending with 'G'.

François ESCARGUEL
5 rue de la Goutte
03110 VENDAT

04 70 56 51 60

06 12 10 09 68

francois.escarguel@gmail.com

Monsieur le Préfet de l'Allier
Préfecture
03000 MOULINS

Vendat, le 28 novembre 2013

Copie à Madame la Directrice de la DREAL
Aux bons soins de Madame le Maire de VENDAT

OBJET : Contournement Nord-Ouest

Monsieur le Préfet,

Depuis le début du projet, j'ai assisté aux réunions et apporté quelques éléments de réflexions.

A la première réunion, j'ai proposé que le tracé passe à l'est du domaine de Gros Bois puis suive la bordure ouest de Montpertuis et rejoigne le rond point de Charmeil sur la D 27. Ensuite on pouvait contourner Charmeil puis passer entre la route et l'Aéroport pour arriver juste avant (à l'est) du rond point de Saint Rémy.

Ce tracé permettait de desservir différents sites et d'être très direct. Monsieur MAQUIN a répondu que ce n'était pas possible car il y avait des emplois à Montpertuis.

A la 2^{ème} réunion, la fermeture de Monpertuis était programmée mais là encore je me suis heurté au refus de Monsieur MAQUIN car les études avaient débuté.

Aujourd'hui, je constate un mécontentement quasi général et il y a eu entre temps les changements suivants :

- Le rond point de Charmeil avec la D 27 a été fortement construit.
- Montpertuis, selon la rumeur appartiendrait à VVA.
- Le coût de cette déviation est pharaonique.

Habitant les Thévenins (la Goutte du Plaix) je vais surtout analyser les deux tronçons qui me concernent directement : celui dit des Thévenins et la variante de Gros Bois.

Le tronçon dit des Thévenins me paraît inacceptable pour les raisons suivantes :

(65)

- Il passe très près des maisons d'habitation.
- Il sacrifie deux exploitations agricoles.
- Il coupe le village des accès à Vichy (pont barrage et pont Boutiron).
- Le rond point mentionné est sur une propriété agricole qui recèle plusieurs sources et lorsqu'il faudra relier la rue de la Goutte, la rue de Champodon voire le chemin du Moulin, il ne restera pratiquement rien du terrain et « adieu » les sources.

Le tronçon dit de Gros Bois a l'inconvénient au départ de toucher un domaine agricole et au niveau du rond point de la rue de Champodon d'être très près des maisons d'habitation de la Croix Saint Fiacre ou de la Bourse.

Par contre il est plus acceptable pour les habitants des Thévenins.

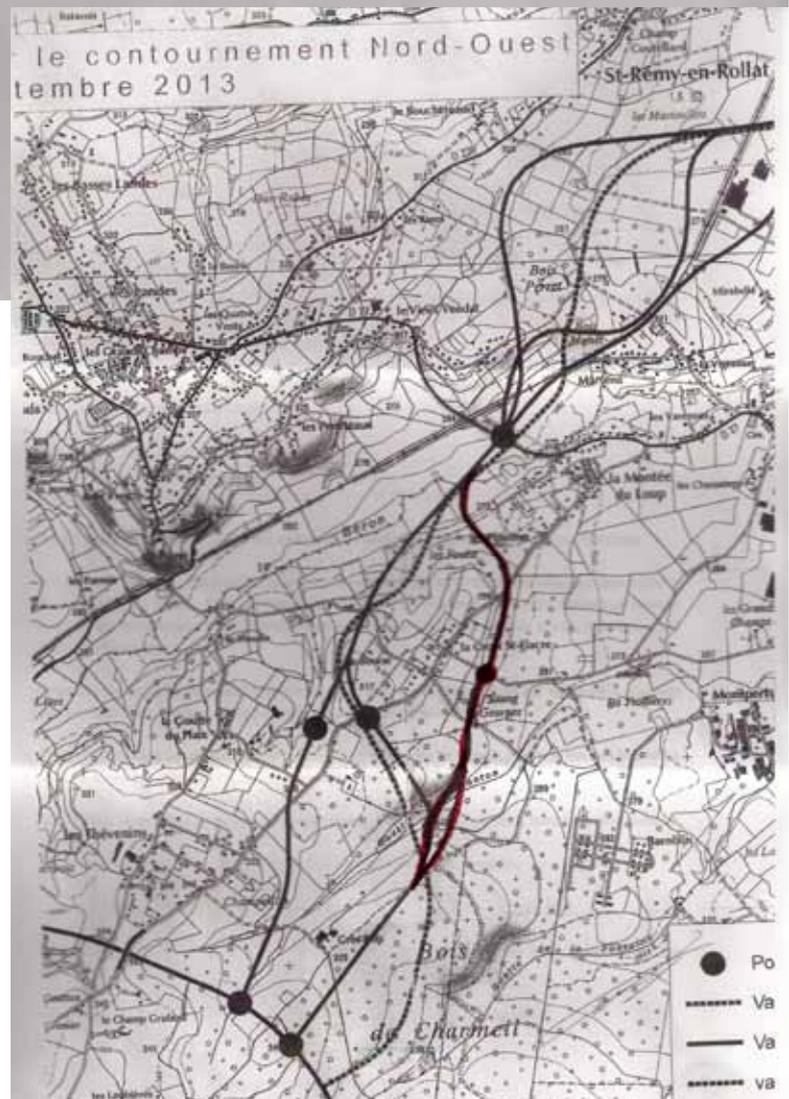
Attendu qu'il faut bien que la déviation passe quelque part et si l'on ne revient pas à mon idée initiale. Il semble possible d'améliorer le tracé dit de Gros Bois et en diminuant la longueur et les variations de hauteur.

Je vous joins un plan annoté en rouge avec 2 variantes à hauteur de Gros Bois pour limiter l'impact sur cette propriété.

En espérant que cette lettre aura retenu votre attention,

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'expression de ma parfaite considération.

François ESCARGUEL



PROJET CONTOURNEMENT NORD-OUEST

Nom : DUFFRAISSE
Prénom : HENRI
Adresse : 4 Rue du Bel Air
Les Thevenius
03110 Vendat

Je suis fortement opposé
au projet contournement Nord Ouest.
Ce projet nuit au
bien être des habitants et
de plus engendrait des
dommages irréparables à
la nature -

Date et Signature :

26/11/13



Rappel : Cette feuille doit être remise **au plus tard**, Jeudi 28/11/2013 13h à
Mr FAGEGALTIER P. - 16 chemin du moulin - 03110 Vendat
ou directement en Mairie avant 18h ce même Jeudi.

PROJET CONTOURNEMENT NORD-OUEST

Nom : BARBIER Marie Paule
Prénom :
Adresse : 10 rue du Bel Air 03110 VENDAT

Je suis tout à fait opposée à ce
nouveau détournement. en effet avec ces routes
supplémentaires notre hameau des Thievenius
va être complètement "corno" et nous ne
voulons pas être "empoisonnés" de la sorte.

Date et Signature : 27 novembre 2013



Rappel : Cette feuille doit être remise **au plus tard**, Jeudi 28/11/2013 13h à
Mr FAGEGALTIER P. - 16 chemin du moulin - 03110 Vendat
ou directement en Mairie avant 18h ce même Jeudi.

67

PROJET CONTOURNEMENT NORD-OUEST

Nom :
Prénom :
Adresse :

BARBIER Claude
10 rue du Bel Air 03110 VENDAT

Je suis opposé au contournement nord ouest
qui représente une nuisance sonore et polluante
sans compter l'élimination de la flore et de la
faune.

Date et Signature : 27 Novembre 2013



Rappel : Cette feuille doit être remise **au plus tard**, Jeudi 28/11/2013 13h à
Mr FAGEGALTIER P. - 16 chemin du moulin - 03110 Vendat
ou directement en Mairie avant 18h ce même Jeudi.

PROJET CONTOURNEMENT NORD-OUEST

Nom : DUFRAISSE
Prénom : MARY
Adresse : 4, rue du Bel Air. Les Thevenius 03110.

Je m'appose fortement
au projet contournement
Nord Ouest —
nuisible à l'environnement
et au bien être des
habitants -

Date et Signature : 28/11/13 -



Rappel : Cette feuille doit être remise **au plus tard**, Jeudi 28/11/2013 13h à
Mr FAGEGALTIER P. - 16 chemin du moulin - 03110 Vendat
ou directement en Mairie avant 18h ce même Jeudi.

PROJET CONTOURNEMENT NORD-OUEST

Nom : DUTAS - MONTCOUILLoux

Prénom : Pierre Antoine - Audrey

Adresse : 64 RUE de la Croix Saint Fiacre 03110 VENDAT

Monsieur,

Habitant au lieu dit la croix Saint Fiacre, sis sur la commune de Vendat, nous sommes impactés par le projet du Contournement Nord Ouest de Vichy. Nous ne choisissons aucun des itinéraires proposés par les services de l'Etat (DREAL, CETE), mais nous opposons au projet tel que présenté aux différentes réunions publiques. Ce n'est pas une opposition de principe, mais une opposition raisonnée. Le projet impacte de nombreux habitants alors que d'autres tracés pourraient limiter et minimiser l'impact sur la population de 3 communes (Chormeil, Vendat, Espinasse Vozelle). Par étudier ces possibilités qui ont été avancées en réunion publique (tracé entre voie ferrée et cours d'eau "Le béron", tracé traversant le site maraîcher "Hompertius") un élargissement du fuseau d'étude est nécessaire.

Si la légitimité de ce contournement provoque beaucoup d'interrogations, les tracés proposés encore plus. L'impact direct du projet est important sur notre quartier, mais l'impact indirect (circulation parallèle, prix de l'immobilier) l'est tout autant.

Date et Signature :

Aussi, je vous salue au gré de ne pas minimiser l'importance de la communication sur le projet, et de bien vouloir nous associer aux nouvelles concertations attendues

Date et Signature :

Rappel : Cette feuille doit être remise au plus tard Jeudi 28/11/2013 13h à Le 26.11.13

M. FAGEGALTIER P. - 16 chemin du moulin - 03110 Vendat
ou directement en Mairie avant 18h ce même Jeudi.



70

PROJET CONTOURNEMENT NORD-OUEST

Nom : GROLLET Claude
Prénom :
Adresse : 50 rue de la croix St Pierre
03110 VENDAT

Suite à la réunion du 25 novembre 2013 à Vendat nous proposant les différents tracés pour le contournement Nord-Ouest, je viens vous en informer de mon désaccord. Les tracés, quel qu'ils soient, passent dans des zones fortement urbanisées. Déplacer la circulation des habitations du bourg de Charmeil à d'autres zones autant habitées, ne résout pas le problème. Une route deux fois une voie ne correspond pas à l'infrastructure de notre époque. C'est un contournement au rabais. Un tracé coupant les bois de Manunhin en passant par Compestuis et prenant ensuite les voies de l'aéroport qui ne sert plus que à quelques privilégiés de Vichy serait beaucoup plus court avec moins de nuisance.

27/11/13 Grollet

Rappel : Cette feuille doit être remise au plus tard Jeudi 28/11/2013 13h à
Mr FAGEGALTIER P. - 16 chemin du moulin - 03110 Vendat
ou directement en Mairie avant 18h ce même Jeudi.

fr

PROJET CONTOURNEMENT NORD-OUEST

Nom : Vieira Da Silva

Prénom : Florian

Adresse : 44 rue de la croix Saint Fiacre 85100 Vendat

Je soussigné M. VIEIRA DA SILVA Florian, m'oppose au projet de contournement Nord-Ouest (Tracé) pour l'impact néfaste que subirait notre quartier paisible de la croix Saint Fiacre.

En espérant que M. le Préfet soit attentif à notre réclamation.

Salutations.

Date et Signature : 27/11/2013



Rappel : Cette feuille doit être remise **au plus tard** Jeudi 28/11/2013 13h à
Mr FAGEGALTIER P. - 16 chemin du moulin - 03110 Vendat
ou directement en Mairie avant 18h ce même Jeudi.

72

PROJET CONTOURNEMENT NORD-OUEST

Nom : CHATEL
Prénom : Pierre
Adresse : 72, Rue de la Croix Saint Fiacre
03110 Vendat

Le tracé du contournement Nord-Ouest passant à la Croix Saint-Fiacre est inacceptable, compte tenu du nombre d'habitations qui seraient touchées par les nuisances sonores et par la dégradation du paysage.

Je pense que d'autres possibilités pourraient être étudiées en privilégiant des zones beaucoup moins urbanisées :

Date et Signature :

27 Novembre 2013

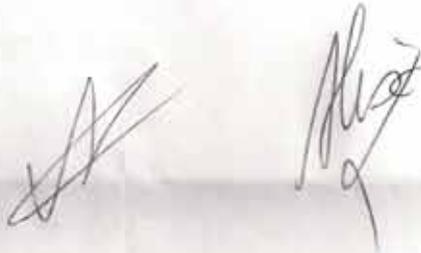
PC

Rappel : Cette feuille doit être remise **au plus tard** Jeudi 28/11/2013 13h à
Mr FAGEGALTIER P. - 16 chemin du moulin - 03110 Vendat
ou directement en Mairie avant 18h ce même Jeudi.

PROJET CONTOURNEMENT NORD-OUEST

Nom : ALIX
Prénom : Jean-Luc et Yoabelle
Adresse : 85 La Croix ST Fiacre 03110 Charmeil

Nous nous opposons au projet contournement
Nord-Ouest



Date et Signature :

26/11/2013

Rappel : Cette feuille doit être remise **au plus tard**, Jeudi 28/11/2013 13h à
Mr FAGEGALTIER P. - 16 chemin du moulin - 03110 Vendat
ou directement en Mairie avant 18h ce même Jeudi.

PROJET CONTOURNEMENT NORD-OUEST

Nom : DIANT
Prénom : Dominique
Adresse : 72 Rue de la Croix St Pierre
03110 - VENDAT

Je suis totalement opposé au projet de contournement Nord ouest qui d'après le tracé à la pointe du Bas de Chormel en contournant du lieu dit la Croix St Pierre cette zone qui a vu beaucoup d'habitations se construire est très peuplée. Je pense qu'une autre solution pourrait être réfléchie car le long de la voie ferrée bordant le bas il n'y a aucune habitation. Il est évident que personne n'est intéressé par un Rond point ou une route avec beaucoup de circulation surtout quand on a l'habitude de la tranquillité. Il faut penser au bien être de chacun et se poser la bonne question à savoir : si je suis devant chez moi que ça se pose quelle serait ma Réaction ?

à rédiger pour ceux qui ne sont pas concernés

Date et Signature
27/11/2013



Rappel : Cette feuille doit être remise au plus tard Jeudi 28/11/2013 13h à
Mr FAGEGALTIER P. - 16 chemin du moulin - 03110 Vendat
ou directement en Mairie avant 18h ce même Jeudi.

PROJET CONTOURNEMENT NORD-OUEST

Nom : MARTEL
Prénom : Nicole
Adresse : 74, rue de la Croix St Fiacre
03110 VENDAT

Je ne suis pas d'accord sur le
projet de contournement Nord-Ouest
de Vichy -

Pourquoi ne passe-t-il pas dans la
plaine le long de la voie ferrée. Cela
éviterait beaucoup de nuisances, et tout
devient que dans cet endroit, il n'y a
pas d'habitation.

Bien sûr, vous préférerez privilégier les
"poissons" aux "humains" !.....

Date et Signature

26/11/13



Rappel : Cette feuille doit être remise **au plus tard**, Jeudi 28/11/2013 13h à
Mr FAGEGALTIER P. - 16 chemin du moulin - 03110 Vendat
ou directement en Mairie avant 18h ce même Jeudi.

PROJET CONTOURNEMENT NORD-OUEST

Nom : Décrot
Prénom : Christophe
Adresse : 12 chemin du moulin. La Voix St-Fiacre.
03110 Vendat

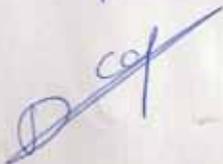
Le projet ne me convient pas, il passe trop près des habitations.

Je suis à 150m du projet, je travail dans le commerce, quand j'ai terminé j'ai besoin de tranquillité, en plus je suis horticulteur de métier, toujours les dégâts pour la nature.

DUCROCQ Marcia, 66 rue de la Voix St-Fiacre
03110 VENDAT

Le projet ne me convient absolument pas. J'ai choisi d'habiter à la campagne, pour le calme, et mon père me fait aussi près de ce projet, avec toutes les nuisances que cela entraîne.

Date et Signature :



le 26/11/2013



Rappel : Cette feuille doit être remise au plus tard Jeudi 28/11/2013 13h à
Mr FAGEGALTIER P. - 16 chemin du moulin - 03110 Vendat
ou directement en Mairie avant 18h ce même Jeudi

PROJET CONTOURNEMENT NORD-OUEST

q et que
Nom : BAHRI Sali
Prénom :
Adresse : 2, Rue du Bel Air Les Thevenais (VENDAT)

Sommes totallement opposés aux
variantes de contournement nord-ouest
qui impacterait une nouvelle
fois le quartier des Thevenais
où nous vivons. Nous sollicitons
donc le prefet et les élus de
devoir totallement ces projets
inadmissibles pour les gens
et la nature -

Date et Signature : Le 26/11/13.



Rappel : Cette feuille doit être remise **au plus tard**, Jeudi 28/11/2013 13h à
Mr FAGEGALTIER P. - 16 chemin du moulin - 03110 Vendat
ou directement en Mairie avant 18h ce même Jeudi.

06.67.56.21.52

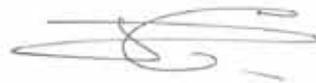
q et que BAHRI Michèle 28

PROJET CONTOURNEMENT NORD-OUEST

Nom : BUTEY
Prénom : David
Adresse : 18 Chemin du Moulin 03110 VENDAT.

Habitant la Croix ST FIACRE, je refuse totalement le tracé du contournement NORD OUEST de VICRY. En effet, il existe un tracé réalisable qui n'impacterait aucune personne et dont les nuisances seraient uniquement d'ordre écologique. De plus, j'ai été stupéfait lors de la réunion du 25 Novembre 2013 à vendat qu'il n'y ait aucun décisionnaire présents lors de celle-ci. Tout ceci est inacceptable dans une République telle que la FRANCE.

Date et Signature : le 26/11/2013



Rappel : Cette feuille doit être remise **au plus tard**, Jeudi 28/11/2013 13h à
Mr FAGEGALTIER P. - 16 chemin du moulin - 03110 Vendat
ou directement en Mairie avant 18h ce même Jeudi.

le 28.11.2013

A l'attention des responsables de la DREAL

Nous sommes habitants au lieu-dit « les Thévenins » 21 et 16 rue de Vozelle.

Nous sommes, de nouveau, concerné par un nouveau projet le contournement nord-ouest de Vichy.

Etant amplement touché par l'autoroute A719, cette dernière passe à 300 mètres de nos habitations entraînant perte du magnifique paysage naturel, nuisance importante, changement de climat (plus de vent, moins de protection, beaucoup plus de pluie, neige...).

Nous sommes venus nous installer dans la campagne qui dit « campagne » dit environnement calme, paysage naturel, faune et flore, animaux et nous voyons installer du béton, des nuisances et de la pollution.

Par ces termes, nous refusons intégralement que les variantes « Thévenins » et « Gros bois » soient retenues.

C'est facile de dire que les voiries locales de l'agglomération de Vichy accueillent de plus en plus de trafic et notamment les poids-lourds, et occasionnent de nombreuses nuisances pour les riverains et de reporter le problème dans un endroit où il était jusqu'à présent agréable de vivre.

Avoir déjà une autoroute plus nous rajouter un contournement, vous pensez que nous arriverons à 50 et 60 décibels ? Tel que vous l'expliquez dans votre projet ; nous sommes persuadés que le cumul d'une autoroute plus une route = > 60 décibels.

Un autre point que nous souhaitons soulever que la réunion publique a été mal annoncée voire pas du tout au sein de la population concernée.

Les horaires de permanence d'information sont pas du tout compatibles pour toucher un certain de personnes concernées.

Ne laisser que 15 jours de réflexion et donner son avis est vraiment court pour un projet d'une telle envergure entraînant de graves conséquences sur notre cadre de vie et un manque de communication de votre part pour permettre à un maximum de gens concernés de donner leur avis.

Vous réalisez des projets sans vous soucier de l'impact humain sur la population concernée !

Arrêtez de détruire notre campagne et d'empêcher de vivre décemment nos agriculteurs concernés par le projet.

M. Patrick HURTREL Mme Nicole HURTREL



Mr Christophe BERNARDIN Mme Sandrine BERNARDIN



Le 28.11.2013

A l'attention des responsables de la DREAL

Je suis exploitant agricole sur le lieu-dit « Les thévenins » et je suis, de nouveau touché par votre projet de contournement nord-ouest.

Connaissez-vous la définition du mot campagne ? Petit rappel : ensemble des espaces cultivés habités, elle s'oppose aux concepts de ville, d'agglomération ou de milieu urbain. Elle est caractérisée par un paysage à dominante végétale (champs, prairies, forêts), par une activité agricole dominante.

Donc, l'implantation de l'A719 a déjà très impacté mon exploitation (exploitation coupée en deux, de plus en plus de circulation de véhicules sans respect de la vitesse, tout ceci entraîne des difficultés dans mon travail) et voilà que resurgit un autre projet...

Je refuse en intégralité le projet de ce contournement nord-ouest.

Le métier d'agriculteur en lui-même n'est pas facile vu la conjoncture mais en plus, si de tel projet apparaisse c'est la fin de mon activité.

Comme puis-je envisager l'avenir d'un point financier surtout que dans l'affaire je ne suis pas seule étant associé avec mon neveu (jeune agriculteur installé en 2008) ?

Cette exploitation est un patrimoine familial ; mes parents ont travaillé durement pour l'obtenir. Ce serait décevant que ce patrimoine disparaisse et laisse la place au béton.

Si, vous souhaitez voir disparaître les agriculteurs et qu'il faut mieux nourrir la terre de goudron que de nourrir les hommes ! A vous de voir....

M. Christophe BERNARDIN



Gilles PERRET
13 Rue du Vieux Vendat
03110 VENDAT
Pour le compte de l'association
LA VALLEE DU BERON

VENDAT le 27 novembre 2013

Objet : Concertation sur le futur projet de contournement NORD-OUEST DE VICHY

Faisant suite à la réunion de présentation à Vendat le 25/11/2013 du futur projet Nord-Ouest il en ressort les points suivants :

a-Synthèse d'ensemble :

- Les choix techniques, financiers et politiques de base sont, inappropriés :
- Le contournement d'une ville comme Vichy dans un horizon 2040 ne peut être qu'une route à 2x2 voies avec carrefours dénivelés.
- Ce contournement doit englober le noyau urbain, et ses agglomérations satellites résidentielles. La population ne doit pas traverser 4fois par jour cet obstacle pour se rendre sur son lieu de travail .
- Ce projet à 2 voies avec giratoires partage les petites communes d'habitation de la communauté d'agglomération .
- Nous sommes à un point de rupture puisque l'ETAT laissé construire l'autoroute A719 avant d'avoir défini le tracé final du contournement.
- A ce jour nous sommes devant le problème insoluble sur cette base : de devoir raccorder la sortie A719 côté Vichy, au giratoire de la goutte RD67 à la Goutte .Pour réaliser cette jonction il faut traverser des zones à très fortes contraintes (habitations, agriculture, zones humides, voie ferrée, etc ...), mission impossible !
- Les propositions de variantes des nouveaux tracés proposés lèvent une la contestation générale avec le sentiment de certitude ,que les contraintes écologiques domines, au détriment des zones d'habitation impactées de manière intolérable.

b- Position de l'association La Vallée du Béron

Nous sommes opposé à l'ensemble de cet avant projet pour toutes les raisons précédemment évoquées.

Le point principal d'opposition est l'impacte inadmissible sur les zones d'habitation et la destruction d'une grande partie de plusieurs exploitations agricoles si peu nombreuses dans le secteur.

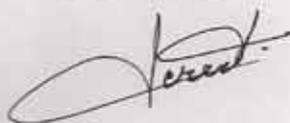
La variante des Thévenins est la répétition de la forte impacte de A719 sur ce quartier.

Les trois variantes du Bois Perret sont destructrices des rues de La Petite Foret, le Vieux Vendat, la Vignouse ,la route de StRemy en Rollat à Vendat.

La jonction entre les Variantes impacte la Croix St Fiacre,La Petite Foret.

Nous demandons l'abandon immédiat de ce projet destructeur et l'étude d' un contournement extérieur aux zones d'habitation des communes de Vendat Charneil StRémy en Rollat.

G PERRET



CHATARD d.L., 95, Rue de Bellone
03110 VENDAT



cf^{me} = et cf² = TÈCHE

± Rue de la goutte

Les Thoreuses

03110 VENDAT.

Vendat le 26 Novembre 2013

Après avoir consulté les projets de contournement Nord Ouest de Viehy, la Variante les Thoreuses, est en trace éliminant deux exploitations agricole avec deux jeunes agriculteurs qui n'ont plus de situation. En premier notre petit fils qui fait ses études dans un lycée agricole, après examens, souhaitait reprendre l'exploitation familiale de trois générations et en faire sa situation.

D'autre part, passant dans une partie du domaine de Gros Bois, et la Jussot, un des fils vient de reprendre la ferme familiale. et sans compter les menaces qui peut avoir pour toutes les constructions nouvelles qui se sont faites dernièrement Rue Champostan.

Nous pensons qu'il aurait certainement moyen d'éviter un tel massacre.

Jerry Reik



**MAIRIE
DE
VENDAT**

TEL. 04 70 41 40 50

03110 VENDAT

Télécopie 04 70 41 43 41

Vendat, le 28 novembre 2013

PREFECTURE DE L'ALLIER
Monsieur le Préfet

*2, rue Michel de l'Hospital
CS 31649
03016 MOULINS CEDEX*

Objet :
CONTOURNEMENT
NORD-OUEST VICHY

Monsieur le Préfet,

Après concertation et dans un souci de préservation et de prise en compte de l'habitat existant et du domaine agricole, les communes d'Espinasse-Vozelle et de Vendat demandent à ce que la variante Thévenins ne soit pas retenue concernant le tronçon Sud du contournement Nord-Ouest de Vichy.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos salutations respectueuses et dévouées.

Le Maire d'Espinasse-Vozelle,

DELUNEL Isabelle,

Le Maire de Vendat,

DOUCHET-PARDO Encarnacion,





**MAIRIE
DE
VENDAT**

TEL. 04 70 41 40 50

03110 VENDAT

Télécopie 04 70 41 43 41

Vendat, le 28 novembre 2013

PREFECTURE DE L'ALLIER
Monsieur le Préfet

2, rue Michel de l'Hospital
CS 31649
03016 MOULINS CEDEX

Objet :
CONTOURNEMENT
NORD-OUEST VICHY

Monsieur le Préfet,

Après concertation et dans un souci de préservation et de prise en compte de l'habitat existant, les communes de Charmeil, Saint-Rémy-en-Rollat et Vendat viennent conjointement se prononcer contre les trois propositions de tracés qui leur sont faites concernant le tronçon Nord du Contournement Nord-Ouest de Vichy (variante Voie ferrée et les deux variantes Bois Perret Nord/Sud).

Au cours des études précédentes, des solutions alternatives existaient dont l'une acceptée en 2005, à l'unanimité, par les vingt-trois communes de la Communauté d'Agglomération de Vichy Val d'Allier.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos salutations respectueuses et dévouées.

Le Maire de Charmeil,

Le Maire de Saint-Rémy-en-Rollat,

Le Maire de Vendat,

PETILLAT Claude,

MARTINET Jean-Claude,

DOUCHET-PARDO Encarnacion,

Légende :

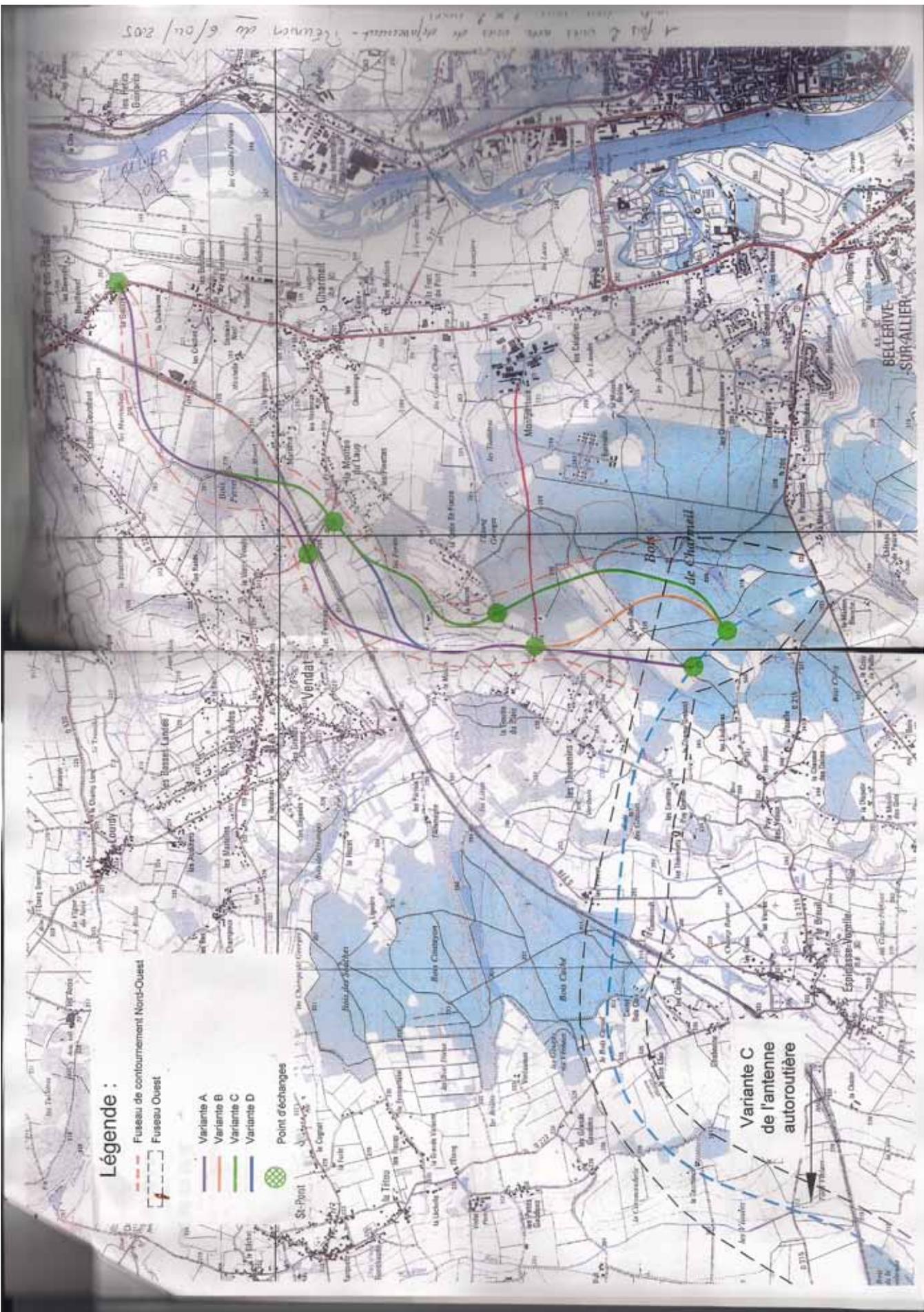
- Fuseau de contournement Nord-Ouest
- Fuseau Ouest

- Variante A
- Variante B
- Variante C
- Variante D

Point d'échanges



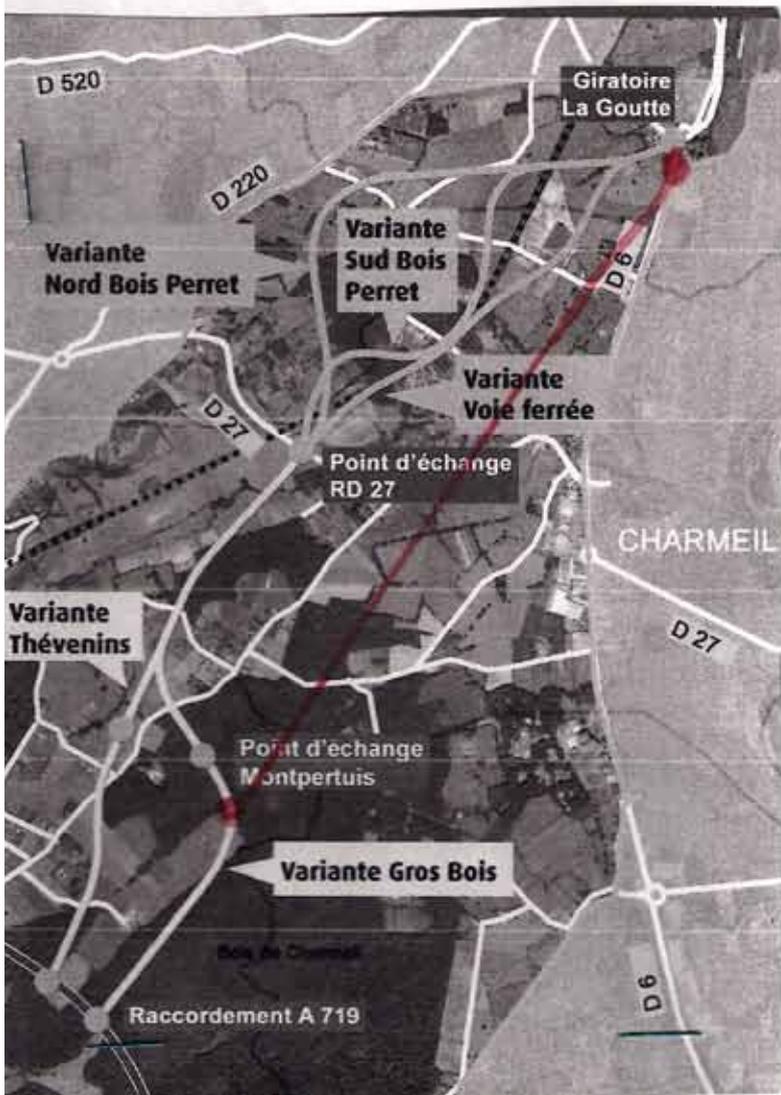
Variante C
de l'antenne
autoroutière



Le 29. nov. 13
G. Martiny

Gerard Martiny
16 Rue du Vieux Vendat
03110 VENDAT

- C'est plus simple!
 - C'est moins cher!
 - Pas le problème de voie ferrée!
- Ect.



88

PROJET CONTOURNEMENT NORD-OUEST

Nom: TURCAN
Prénom: Odette
Adresse: 32 Rue de Champodon, 03110-VENDAT

Résidant au lieu-dit...Les THÉVENINS....., (et donc très concerné(e) par les différentes variantes proposées autour du projet de contournement nord-ouest de Vichy par la DREAL) , je m'oppose formellement aux variantes «Thévenins», ou «Gros bois».

En effet, l'analyse du périmètre d'étude ne prend pas, selon moi, correctement en compte l'impact sur le milieu humain.

Je demande donc que ces projets, qui coupent en deux une zone habitée, soient totalement abandonnés.

De plus, j'attends de la DREAL qu'elle soit en mesure de nous proposer d'autres projets (comme un tracé passant entre l'Allier et Charmeil, au nord de la D6, ou un tracé englobant tout simplement beaucoup plus largement l'agglomération Vichyssoise), épargnant ainsi des zones résidentielles et agricoles qui n'ont pas vocation d'accueillir le trafic de transit et son incidence sur l'ambiance acoustique, la qualité de l'air ou le paysage.

Ce contournement se justifie pour VVA parce qu'il prend en compte les 77000 habitants que génèrent la ville de Vichy et les 23 communes qui l'entourent.

Or, le contournement proposé traverse ces communes au lieu de les contourner.

Exemple: à Saint Rémy en Rollat,

à Charmeil (par la Croix Saint Fiacre ou Bois Perret)

ou à Vendat (par les Thévenins, les Pinottes, la Petite Forêt, la Bourse ou la Croix Saint Fiacre).

Date et Signature :

28 novembre 2013

Turcan Odette

Rappel : Cette feuille doit être remise **au plus tard**, Jeudi 28/11/2013 13h à
Mr FAGEGALTIER P. - 16 chemin du moulin - 03110 Vendat
ou directement en Mairie avant 18h ce même Jeudi.

(1)

Signataires du courrier-type « variantes sud »

Mme TURCAN Odette

M. AUXIETRE Daniel

M. LOYNET Maurice

M. TISSIER Maurice

Mme VARGAS Mireille

M. GOURLIER Stéphane

M. et Mme BERNARDIN

M. BAERT Anouck

M. MERCIER Daniel

M. SUGERES Christian

M. TARTAS Yvan

M. BRENON Christian

M. ARNAUD Jules

M. TARTAS Michel

M. BERNARDIN René

M. BERGER Jacques

M. MOOR Alain

M. et Mme CARHELAX Michel

Mme RAYNAUD Nadine
et M. AURAND Patrick

M. COUTURIER Jean-Paul

M. CHAMPLNAY Emilien

M. HURTREZ Patrick

M. EL MORABET Saïd

Mme GOURLIER Annie

M. KERLAOUËZO Jean-Louis

Mme AURAND Monique

M. SALZMANN Roland

M. FAYET Stéphane

M. FAGEGALTIER Pierre

M. BAERT Clément

M. PUECHAVY Michel

M. PERROT Frédéric

M. MICHEL Gérard

M. DUPREZ Christian

M. SOARES Jean

M. GUILLIEN Martial

M. AUJAMES Jean-Pierre

Mme VAN RIJNSOENER Elisabeth

Mme SALZMANN Sani

M. GONZALEZ Renaud

Mme MARCHAND Marie-Paule

M. et Mme JAMES Louis

M. et Mme DELMARES

Mme EBERLE Véronique

M. PEJOUX Roger

MARCHE Dominique

M. RICHARD Noël

M. KERLAOUËZO Jean-Louis

PROJET CONTOURNEMENT NORD-OUEST

Nom: RAINERO
Prénom: Patrick
Adresse: 32, Impasse du Bois Monet

Résidant au lieu-dit.....Marsena....., (et donc très concerné(e) par les différentes variantes proposées autour du projet de contournement nord-ouest de Vichy par la DREAL), je m'oppose formellement aux variantes «Bois Perret» ou «Voie Ferré».

En effet, l'analyse du périmètre d'étude ne prend pas, selon moi, correctement en compte l'impact sur le milieu humain.

Je demande donc que ces projets, qui coupent en deux une zone habitée, soient totalement abandonnés.

De plus, j'attends de la DREAL qu'elle soit en mesure de nous proposer d'autres projets (comme un tracé passant entre l'Allier et Charmeil, au nord de la D6, ou un tracé englobant tout simplement beaucoup plus largement l'agglomération Vichyssoise), épargnant ainsi des zones résidentielles et agricoles qui n'ont pas vocation d'accueillir le trafic de transit et son incidence sur l'ambiance acoustique, la qualité de l'air ou le paysage.

Ce contournement se justifie pour VVA parce qu'il prend en compte les 77000 habitants que génèrent la ville de Vichy et les 23 communes qui l'entourent.

Or, le contournement proposé traverse ces communes au lieu de les contourner.

Exemple: à Saint Rémy en Rollat,

à Charmeil (par la Croix Saint Fiacre ou Bois Perret)

ou à Vendat (par les Thévenins, les Pinottes, la Petite Foret, la Bourse ou la Croix Saint Fiacre).

Date et Signature :

27-11-2013



Rappel : Cette feuille doit être remise au plus tard Vendredi 29 Novembre 2013
dans le registre de concertation en mairie de CHARMEIL
de 10 heures à 12 heures

Signataires du courrier-type « variantes nord »

Mme VIGIER Anne

M. PROUST Jean-Pierre

Mme AUJAMES Annie

M. GOULFERT Robert

M. SOUCIL Alain

M. RICHTER Edgar

M. COUTURIER Jean-Claude

M. et Mme AUJAMES Annie

M. et Mme BOISSON Jean-Claude

M. QUILLERET Roger

M. RAGOT Philippe

M. et Mme LANCIAL Didier

M. VIDAL Danier

REGISTRE DE VICHY VAL D'ALLIER

1 contribution

identique à celle déposée dans le registre de Bellerive-sur-Allier

ASSOCIATION BELLERIVE ROUTE NATIONALE 209

(Route départementale 2209 depuis le 1/1/2008)

Siège Social 21 route de Gannat 03700 : Tel : 04 70 32 23 46

Mail : abrn209@wanadoo.fr Blog : abrn209.over-blog.com

OBSERVATIONS DE L'ASSOCIATION A INCLURE DANS LE REGISTRE DE CONCERTATION PUBLIQUE RELATIVE AU PROJET DE CONTOURNEMENT NORD OUEST DE L'AGGLOMERATION DE VICHY, et PRESENTE DU 13 AU 29 /11/2013

Observations communiquées au commissaire enquêteur.

Notre association regroupe des riverains des quartiers disposés autour de la route dite de Gannat (RD 2209) entre le point de jonction projeté de la prolongation de l'A719, les contournements Sud Ouest et Nord Ouest de Vichy et le rond point de Boussange.

Autrement dit l'axe actuel d'entrée et de sortie de vichy, vers l'autoroute.

Cette situation confronte quotidiennement les riverains à des flux de circulation routière IMPORTANT, mêlant véhicules légers (fortement augmentés lors des périodes de vacances) et camions dont 80% de ceux-ci ne font que transiter par vichy sans s'arrêter. Quotidiennement nous sommes confrontés aux pollutions qui en découlent.

Aussi nous considérons que:

- **La réalisation du projet de contournement Nord Ouest** qui fait partie du projet de désenclavement routier du bassin de Vichy (Prolongation de l'A719, contournements SO et NO et raccordements à la N7) **n'a que trop tardée!**
- **Qu'on aurait dû commencer le désenclavement par le CNO, axe le plus concerné par le développement économique de l'agglomération**, les accès à la zone commerciale de Charmeil, la friche industrielle de Maupertuis à réaménager, ainsi que par les flux de transit et internationaux en direction de la RN7 ou de Roanne (Les syndicats de routiers en sont d'accord, ils ne sont pas friands des traversées de la ville).
- **Cette réalisation est de plus urgente car l'arrivée de l'A719 sans ce contournement au bout, en prolongement du contournement Sud Ouest sera l'ENFER pour les populations riveraines de la RD 2209, descendant sur Vichy, et ceux de la RD6 déjà au point de rupture. Tous les flux provenant de l'autoroute et du CSO pénétreront ou sortiront de l'Agglomération par ces deux voies. Et ce n'est plus supportable: nuisances, bouchons, intensité des trafics, qualité de vie.**
- **Nous attendons donc du CNO un allègement et un détournement significatif des trafics:**
De poids lourds non concernés par le bassin de Vichy et de transhumance, lors des périodes de vacances.
- **Un allègement de la circulation interne dans l'agglomération** provenant de ces détournements et d'accès mieux ciblés sur les zones d'activités du bassin par des dessertes reliant à terme aux contournements.,
- **La suppression des bouchons permanents et quotidiens**, la diminution des pollutions de toutes sortes, et des dégradations dans les cadres bâtis.
- **L'amélioration de la sécurité routière et urbaine.** Plus de fluidité, détournement des trajets à proximité des sites urbains, pour les transports dangereux et exceptionnels.
- **L'établissement d'un réseau routier adapté d'accès et de raccordements aux grands axes, plus propice à l'installation d'entreprises et à leurs besoins, et donc au développement économique du bassin, en l'ouvrant sur l'extérieur: Approches plus faciles et plus rapide d'autres moyens de transports (ferroviaires, aériens), accès sur le Grand Clermont.**

Puisqu'il est dans l'intention du gouvernement d'impulser une relance de l'activité économique pour retrouver une croissance, et dans ce cadre, de prévoir un plan national de réalisation d'infrastructures routières utiles à réaliser dans la mandature présidentielle, nous ne comprendrions pas que le financement des parties Nord Ouest et Nord du projet de désenclavement ne relèvent pas de cette priorité

-L'amélioration des conditions actuelles de vie des riverains des grands axes existants, qui subissent les nuisances depuis des décennies et de leurs conséquences sur leur vie et leur santé. A-t-on envisagé des études d'impact sur l'espèce humaine, comme sur la faune à protéger dans le projet, pour évaluer ce que ces populations des voies existantes vont avoir à supporter en plus, du fait des retards de réalisation? Y aura-t-il des aménagements durant l'attente des travaux et les travaux eux-mêmes (révision du plan de circulation sur les grands axes, itinéraires de délestages? AUTRES?).

Tous ces points devraient faire consensus, puisque étant d'intérêt général. Or le retard de l'Etat sur la partie dont il est maître d'œuvre, malgré des engagements antérieurs non tenus, nous place désormais devant le fait accompli d'une réalisation du désenclavement sans concomitance des parties. De plus les interventions "écologiques" sur le CSO ont participées de cette situation. Il convient donc maintenant de prendre les décisions positives pour sortir au plus vite des difficultés engendrées par ces aléas décisionnels et ces dysfonctionnements en réalisant très vite les contournements. Nous ne sommes pas compétents pour décider du tracé à retenir parmi les variantes proposées dans le projet et les demandes d'aménagements de celui qui sera choisi, provenant des populations de riverains qu'il concernera, mais il nous apparaît urgent de dénouer rapidement les incertitudes qui demeurent pour que le dossier puisse être inclus au PLAN ETAT REGION 2014.

Pour le bureau de l'ABRN 209
G. Chardin

